

La présente brochure a été réalisée à partir de l'exploitation de l'ensemble des comptes de gestion définitifs des départements de métropole et d'outre-mer tenus par les payeurs départementaux, comptables du Trésor. Elle a pour but de retracer et d'analyser la situation financière des départements à l'issue de l'année 2001. L'analyse est effectuée à la fois sur des comptes tenus avec la nomenclature M51 et sur 16 départements comptabilisant pour la première année leurs opérations en nomenclature rénovée M52.

En 2001 les finances départementales ont évolué dans le cadre d'une croissance économique ralentie à 1,8 % après une hausse de 3,8 % en 2000. L'indice des prix à la consommation reste contenu à 1,6%. Les taux d'intérêt continuent de s'inscrire dans un processus de détente accentué par le ralentissement de l'économie internationale.

L'évolution modérée des charges de fonctionnement (+2,1 %) est couverte par les produits de fonctionnement (+1,2 %) dont la structure a été modifiée par la suppression de la "vignette" automobile et la réforme des droits de mutation. L'autofinancement des départements est légèrement altéré (-1,5 %) mais représente toujours plus du quart des produits de fonctionnement et plus de la moitié des ressources destinées à l'investissement. Les dépenses d'investissement enregistrent une forte évolution (+5,9 %) sous l'effet conjugué des dépenses d'équipement (+10,8 %) et des subventions versées (+9,5 %). Cette accélération des programmes d'investissement a nécessité un recours plus important à l'emprunt, sans détériorer la situation financière des départements qui poursuivent leur désendettement (-4,4 %) en mobilisant un fonds de roulement élevé (-10 %).

Je souhaite que cette publication apporte toute l'information attendue sur la situation budgétaire et financière des départements. Mes services, soucieux d'élaborer une base documentaire aussi précise et exhaustive que possible pour l'étude de la situation économique et financière du secteur public local, sont disponibles pour répondre à toute demande de précisions complémentaires et pour prendre en compte toutes suggestions et remarques sur ce document.

Jean Bassères

Directeur Général de la Comptabilité Publique

ELEMENTS DE CONTEXTE

Une information financière enrichie grâce à un cadre budgétaire et comptable rénové.

A compter de 2001, 16 départements¹ expérimentent une nouvelle instruction budgétaire et comptable (M52). Cette réforme s'inscrit dans le mouvement d'évolution des cadres comptables des collectivités locales tout en prenant en compte les spécificités du département.

A l'instar des communes et Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), les départements se dotent, avec la M52, d'un cadre adapté aux avancées de la décentralisation, et aux évolutions comptables qui procèdent de la rénovation du plan comptable général.

Comme les communes et EPCI, les départements peuvent dorénavant décrire avec précision leur patrimoine, que les biens soient propriété du département, mis à disposition ou remis en affectation. Les travaux pour compte de tiers sont individualisés dans un compte particulier et l'amortissement est généralisé à l'ensemble des biens meubles et immeubles (sauf voirie).

L'ensemble de ces mesures permettra une description plus fiable des comptes de bilan mais aussi de la notion de résultat qui ne doit retracer que les éléments dont le fait générateur est intervenu au cours de l'exercice.

En outre, la M52 permet de développer un cadre particulièrement adapté aux spécificités des missions du département.

En premier lieu, le département peut utiliser une nomenclature fonctionnelle, adaptée à la description de ses missions, notamment en matière d'action sociale, pour présenter son budget et ses comptes. Il peut mettre en place des provisions afin d'anticiper des risques

potentiels en traduisant à l'avance leur incidence financière.

En second lieu, le département peut valoriser sa contribution à l'équipement des autres collectivités (près de 30 % des montants de la section d'investissement) en étalant la dépense dans un compte annexe tout en la décrivant dans le budget principal.

La M52 a mieux pris en compte la spécificité des subventions d'équipement et fonds de concours des départements. Les subventions d'équipement versées à des tiers publics peuvent être étalées sur la durée de l'emprunt. Afin d'affiner les prévisions budgétaires, l'étalement de cette charge peut débiter l'année suivant le versement. Ce dispositif sera simplifié à compter des comptes 2004, à la suite des travaux menés en 2003 avec le Conseil National de la Comptabilité.

La M52 répond également à un souci d'harmonisation des techniques comptables et budgétaires des différentes collectivités afin de faciliter les comparaisons.

C'est donc l'analyse d'une année de transition que cette brochure développe. La cohabitation de deux nomenclatures (M51 et M52) a rendu plus complexe l'analyse des moyennes ce qui justifie une restitution d'information plus fine autour de données faisant notamment apparaître les médianes et valeurs des quartiles. La méthodologie détaillée à la fin de cet ouvrage précise le cadre d'analyse qui a permis de comparer des départements utilisant des nomenclatures distinctes.

¹ Alpes de Haute Provence, Ardennes, Aube, Charente Maritime, Cher, Corrèze, Côtes d'Armor, Dordogne, Drôme, Jura, Loiret, Marne, Hautes Pyrénées, Haute Vienne, Hauts-de-Seine, Réunion.

EXERCICE 2001

Après une baisse atypique des charges de fonctionnement en 2000 suite au transfert des compétences d'aide médicale gratuite, celles-ci augmentent de 2,1 % en 2001. Les produits de fonctionnement n'ayant progressé que de 1,2 %, l'autofinancement recule de 1,5 % pour la première fois depuis 1993. La reprise du financement externe après quatre années de ralentissement (le recours à l'emprunt

progressé de 20,4 %) n'empêche pas les départements de poursuivre leur désendettement puisque les remboursements d'emprunts restent supérieurs aux emprunts nouveaux. Ce financement s'accompagne d'un niveau élevé de ressources internes qui permet de financer une politique active d'investissement (+10,5 % pour les dépenses définitives d'investissement).

Compte simplifié des départements : montant des principaux agrégats (en millions d'euros)

	1997	1998	1999	2000	2001
Fonctionnement					
Produits de fonctionnement	29.357	30.505	32.087	32.144	32.523
Charges de fonctionnement	23.068	23.615	24.315	23.804	24.313
Autofinancement	6.289	6.890	7.772	8.339	8.210
Investissement					
Recettes définitives d'investissement	-	-	-	-	-
Dépenses définitives d'investissement	2.331	2.319	2.253	2.346	2.422
Besoin de financement	8.113	8.056	8.723	9.206	10.076
Financement du besoin d'investissement					
Variation des dettes à moyen et long terme	- 507	- 1.154	- 1.301	- 1.479	- 556
Variation des immobilisations financières	- 272	- 908	- 978	- 1.360	- 759
Variation du fonds de roulement	- 41	130	58	7	63
	276	115	265	112	266

Compte simplifié des départements : montant des principaux agrégats (en millions de francs)

	1997	1998	1999	2000	2001
Fonctionnement					
Produits de fonctionnement	192.567	200.098	210.477	210.848	213.338
Charges de fonctionnement	151.313	154.901	159.499	156.145	159.481
Autofinancement	41.254	45.197	50.979	54.703	53.857
Investissement					
Recettes définitives d'investissement	15.288	15.213	14.776	15.387	15.889
Dépenses définitives d'investissement	53.219	52.842	57.219	60.390	66.097
Besoin de financement	- 3.323	- 7.568	- 8.536	- 9.700	- 3.649
Financement du besoin d'investissement					
Variation des dettes à moyen et long terme	- 1.786	- 5.958	- 6.414	- 8.919	- 4.977
Variation des immobilisations financières	- 272	853	381	44	415
Variation du fonds de roulement	1.808	757	1.741	737	1.743

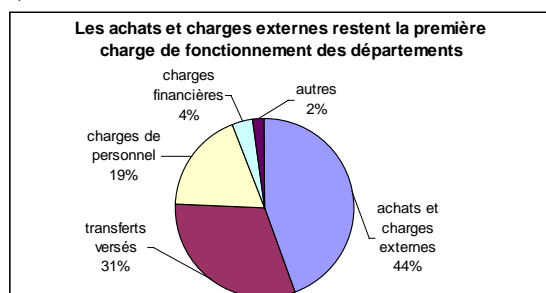
Compte simplifié des départements: évolution des principaux agrégats (en pourcentage)

	1997-1996	1998-1997	1999-1998	2000-1999	2000-2001
Fonctionnement					
Produits de fonctionnement	4,6	3,9	5,2	0,2	1,2
Charges de fonctionnement	1,8	2,4	3,0	-2,1	2,1
Autofinancement	16,0	9,6	12,8	7,3	-1,5
Investissement (opérations définitives)					
Recettes définitives d'investissement	6,0	-0,5	-2,9	4,1	3,3
Dépenses définitives d'investissement	-0,3	-0,7	8,3	5,5	9,5

SECTION DE FONCTIONNEMENT

En 2001 les charges de fonctionnement augmentent de 2,1 % tandis que les produits connaissent une progression plus modérée de 1,2 %.

L'exercice 2000 avait connu un tassement des charges de fonctionnement, fait assez rare puisque c'était la deuxième fois seulement que ces dernières décroissaient depuis la décentralisation de 1982. En 2001, les charges de fonctionnement augmentent modérément de 2,1 %.



Les **achats et charges externes** se stabilisent en 2001 (-0,5 %), après une baisse significative en 2000 (-6,6 %) et représentent 10,8 milliards d'euros. Ce poste qui représente 44 % des charges de fonctionnement a fait l'objet d'une gestion maîtrisée, notamment en matière d'aide sociale qui représente un montant de 6,7 milliards d'euros en 2001 pour les départements M51 (contre 6,8 milliards d'euros en 2000, soit une baisse de 2 %). Les départements d'outre-mer connaissent une baisse plus marquée des achats et charges externes (- 2 %).

Les **dépenses de personnel** représentent 18,6 % des charges de fonctionnement. Elles augmentent de 7,1 % et s'établissent à 4,5 milliards d'euros.

Cette augmentation, la plus forte depuis 1995, est due notamment à plusieurs facteurs :

- Le passage aux 35 heures qui s'est traduit par des embauches supplémentaires ;
- L'effet GVT (Glissement Vieillesse Technicité) qui majore mécaniquement la masse salariale ;
- L'augmentation de 0,5 point de la cotisation de la CNRACL ;

Ce niveau très élevé de progression s'explique également par un effet de structure. En effet, la modernisation comptable implique l'imputation du coût des assistantes maternelles au sein des charges de personnel (au lieu des charges externes). Cela se traduit par une augmentation de 14 % des dépenses de personnel des départements concernés, accentuant encore l'évolution globale.

Les **transferts versés** progressent de 5,7 % en 2001 (+ 1,7 % en 2000). Ce poste représente 31,3 % des dépenses de fonctionnement.

Cette variation s'explique essentiellement par :

- La participation aux Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) qui enregistre une forte progression de 14 % ;
- Les dotations aux collèges (transport scolaire et fonctionnement) qui augmentent de 6,1 %.

Les **charges financières** poursuivent la diminution amorcée en 1996. Elles représentent 3,8 % des dépenses de fonctionnement contre 7,4 % en 1994 et se réduisent de 2,9 % en 2001. Cette tendance est toutefois moins soutenue que les années précédentes (entre 1996 et 2000 la diminution moyenne annuelle est de 10,1 %). Cette situation s'explique par un ralentissement du désendettement des départements qui se concrétise dans une stabilisation des remboursements d'emprunts et une augmentation des nouvelles souscriptions. La disparité du poids des charges financières selon les départements augmente en 2001 et amplifie une situation déjà très contrastée.

D'une manière transversale l'analyse de la répartition **fonctionnelle**² des dépenses directes d'action sociale met en évidence un ralentissement des interventions des services sociaux (-1,2 % en 2001 après une baisse de - 8,6 % en 2000). Depuis le transfert de la compétence départementale d'aide médicale

² Cette répartition fonctionnelle n'est réalisée que sur les départements utilisant la nomenclature M51 compte tenu du caractère expérimental de la M52.

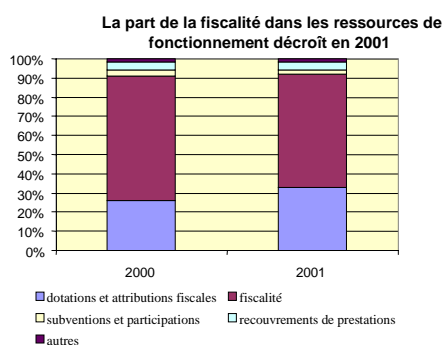
gratuite aux services de sécurité sociale dans le cadre de la Couverture Maladie Universelle en 2000, l'aide sociale aux malades a été divisée par trois.

L'aide sociale aux personnes âgées et handicapées diminue de 2,4 % en 2001 après une première baisse en 2000 (-16 %). Ces aides restent le premier poste des dépenses directes d'aide sociale (52 %).

Le ralentissement de la conjoncture macroéconomique en 2001³ conduit à l'augmentation des dépenses consacrées aux services et établissements sociaux (+3,4 %), aux charges d'insertion des bénéficiaires du RMI (+1,2 %) et aux dépenses d'hygiène sociale (+0,4 %) après une diminution de l'ensemble de ces postes en 2000.

La croissance des produits de fonctionnement reste modérée (+1,2 %)

Les produits de fonctionnement enregistrent une croissance légèrement supérieure à celle de 2000 (+0,2%). Ce résultat tient essentiellement à la hausse de la dotation générale de décentralisation (DGD) qui résulte de la compensation liée à la réforme des droits de mutation et à la suppression de la vignette.

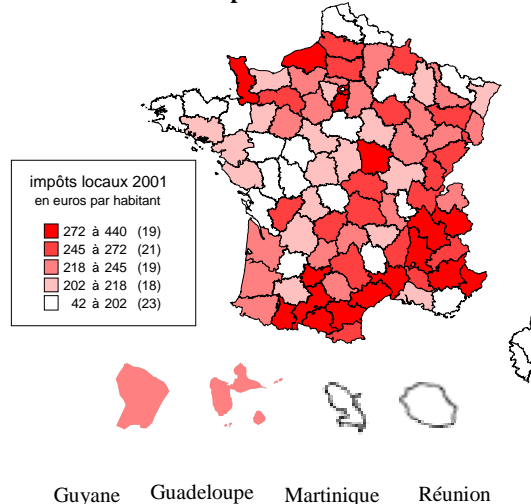


La **fiscalité indirecte** présente une forte diminution (-23,4 %) liée à la suppression de la vignette automobile. Celle-ci représente 0,4 milliard d'euros quand elle s'établissait à 2,05 milliards d'euros en 2000. Les droits de

³ Le Produit Intérieur Brut enregistre une croissance de 1,8 % en 2001 (+ 4,1 % en 2000).

mutation représentent à 4 milliards d'euros (-1 %).

Le poids des contributions directes diffère selon le département



La **fiscalité directe** enregistre une diminution modérée de 0,3 %. Cette baisse inhabituelle témoigne de la politique de maîtrise de la pression fiscale engagée depuis 1994. Seuls 6 départements augmentent leurs taux d'imposition, 16 ont engagé une diminution des taux, les 78 autres ont opté pour un maintien strict des taux de 2000.

Si les bases d'imposition se stabilisent globalement (+0,4 %), les bases de la taxe d'habitation enregistrent une croissance de 4 % tandis que les taxes foncières progressent de 2 %. En revanche les bases de la taxe professionnelle diminuent de 2 % compte tenu de la suppression de la part salariale de cette taxe et malgré la conjoncture économique favorable de 1999 (année qui impacte l'évolution des bases de taxe professionnelle en 2001). En outre, les réductions de base pour embauche et investissement (REI) ont été abaissées en 2000, cette diminution n'a donc plus d'effet sur l'évolution des bases en 2001.

Les **attributions fiscales de péréquation** et de compensation progressent de 19,8 % et viennent particulièrement compenser la suppression de la part salariale de la taxe professionnelle.

Les **transferts** reçus qui représentent près du tiers des produits de fonctionnement, s'élèvent à 10,3 milliards d'euros en 2001 (+18,4 %). Cette évolution est liée à la poursuite des réformes fiscales (réforme des droits de

mutation, suppression partielle de la taxe sur les véhicules à moteur).

La Dotation Générale de Décentralisation augmente de 84,2 % et s'établit à 3,47 milliards d'euros. La DGD intègre la réforme des droits de mutation et la suppression partielle de la vignette automobile. La compensation des droits de mutation s'élève à 0,7 milliard d'euros, tandis que la suppression partielle de la vignette est compensée à hauteur de 1,9 milliard d'euros.

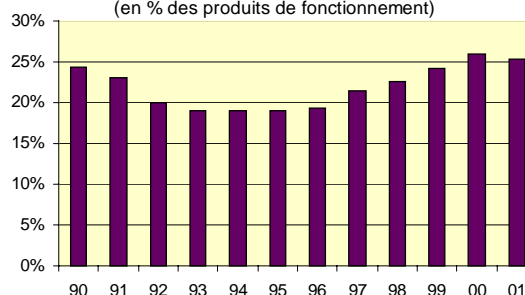
La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) des départements représente 4,7 milliards d'euros. Elle augmente de 7,7 % en 2001 après une forte augmentation en 2000 (+65 %) qui correspondait à la suppression des contingents communaux d'aide sociale. Un concours nouveau des contingents d'aide sociale (2 milliards d'euros) est intégré en 2001 dans la DGF et explique l'évolution de celle-ci.

La forte réduction des subventions et participation reçues (-61,9 % en 2000 et -31,1 % en 2001) s'explique par la réforme des contingents communaux d'aide sociale⁴.

L'autofinancement diminue modérément (-1,5 %) mais conserve un niveau élevé.

Si le montant de l'autofinancement atteint en 2000 représentait un niveau historique (8,34 milliards d'euros), sa légère baisse en 2001 (il s'élève désormais à 8,22 milliards d'euros) altère peu la situation précédente. Les départements consacrent toujours plus du quart des produits de fonctionnement au financement de l'investissement (25,3 % en 2001 contre 25,9 % en 2000).

L'autofinancement représente plus du quart des produits de fonctionnement
(en % des produits de fonctionnement)

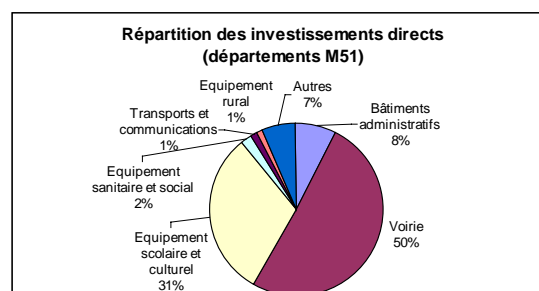


SECTION D'INVESTISSEMENT

L'effort des départements porte à la fois sur l'investissement direct (+10,8 %) et sur l'investissement indirect (+9,5 %)

Les dépenses définitives d'investissement⁵ atteignent 10,1 milliards d'euros (9,2 milliards d'euros en 2000), soit une progression de 9,5 % en 2001, la plus forte depuis 1991.

Les **dépenses d'investissement direct**⁶ enregistrent une hausse de 10,8 % en 2001 (+5,6 % en 2000).



Le premier poste de dépense d'équipement reste la voirie (53,8 % des dépenses d'équipement en 2001 contre 52,8 % en 2000)⁷.

⁵ Dépenses d'investissement direct et indirect.

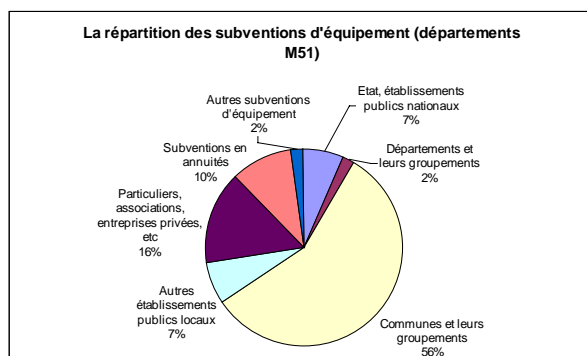
⁶ Les dépenses d'investissement direct sont aussi désignées sous le terme de dépenses d'équipement

⁷ La répartition fonctionnelle des investissements ne concerne que les départements M51 compte tenu du caractère expérimental de la M52.

⁴ Cette réforme ne s'applique pas à Paris qui est à la fois une commune et un département.

Ces dépenses sont en progression de 7,5 % (+7 % en 2000) alors que le coût des travaux publics est resté stable. En effet, l'indice TP01 progresse de façon modérée en 2001 (+1,8 % contre +6,5 % en 2000) ce qui a encouragé la reprise de l'investissement après quelques années de tension dans le secteur de la construction et de retards dans les programmes d'investissements.

Le second poste, celui de l'équipement scolaire et culturel connaît une progression de 24,5 % après deux années de diminution (-4,3 % en 2000 et -7,6 % en 1999). Les départements ont engagé une politique de sécurisation des établissements scolaires qui a conduit à augmenter les rénovations et reconstructions des bâtiments.



Les départements augmentent aussi leur contribution aux investissements d'autres collectivités en attribuant une enveloppe supérieure de subventions d'équipement (+9 %). **Les subventions d'équipement versées** au communes et leurs groupements progressent de 4,7 % et soutiennent notamment leurs investissements en matière d'élimination des déchets ou d'assainissement.

Les subventions d'équipement destinées aux établissements publics locaux progressent aussi de 13,4 % pour les mêmes raisons majeures.

Au total, 39 % des dépenses d'investissement hors remboursements d'emprunts sont constituées par des subventions, soit une proportion stable par rapport à 2000.

En 2001, les remboursements d'emprunts se sont stabilisées (-0,1 %) pour la première fois depuis 1996. Cet exercice marque une inflexion dans la phase de désendettement qui prévalait depuis 1996, caractérisée par une évolution positive des remboursements d'emprunts chaque année.

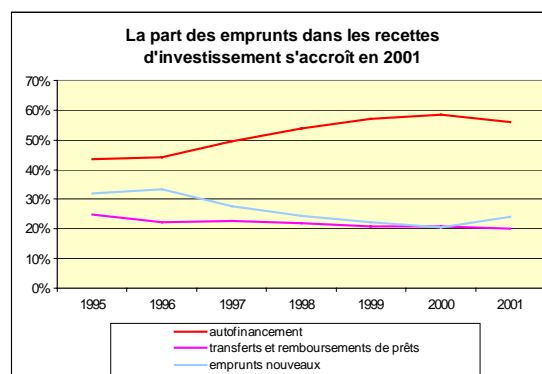
Si on retire les emprunts de type CLTR⁸ et les refinancements, qui ne représentent que des mouvements et des transformations de la dette à long terme, les remboursements d'emprunts diminuent de 37 % en 2001 (2,7 milliards d'euros au lieu de 4,3 milliards d'euros). Le recours à ce type d'instrument a en effet augmenté de 25 % et gonfle artificiellement les emprunts nouveaux comme les remboursements de dettes.

En 2001, le financement de l'investissement fait plus appel à l'emprunt

Les recettes d'investissement hors emprunt progressent de 3,3 %, moins rapidement que les dépenses d'investissement hors emprunt (+9,5 %).

Le financement de l'investissement des départements provient de trois principales ressources, les transferts de l'Etat, les emprunts et l'autofinancement.

La part des emprunts dans les recettes d'investissement s'accroît



L'autofinancement reste la principale recette d'investissement des départements (56 % des ressources totales en 2001 contre 58,7 % en 2000) même s'il diminue de 1,5 % en 2001.

Les recettes définitives d'investissement⁹ évoluent moins rapidement que les dépenses d'investissement hors emprunt.

⁸ Crédit à long terme renouvelable

⁹ Dotations et fonds divers, subventions et participations d'équipement reçues, aliénation d'immobilisations autres que financières, recettes diverses

Parmi celles-ci les **transferts de l'Etat** connaissent un rythme d'évolution nettement inférieur à celui de 2000 (+2,9 % en 2001 contre +7,3 % en 2000).

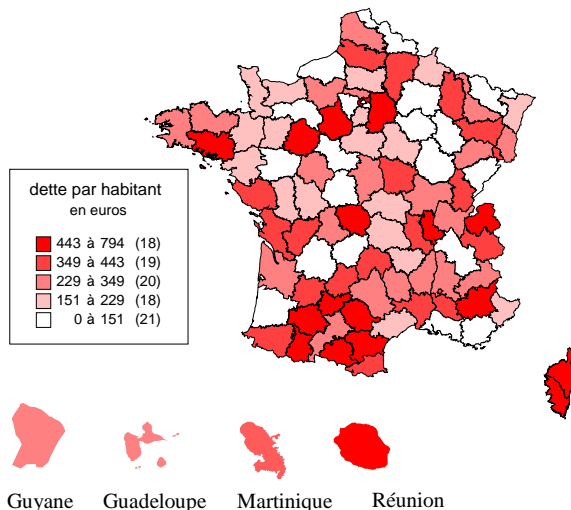
Le fonds de compensation de la TVA suit l'évolution des investissements directs des départements avec deux ans de décalage. Il progresse donc de 2,9 % compte tenu de la hausse des investissements directs de 2,7 % en 1999. La dotation départementale d'équipement des collèges augmente de 7,3 % et vient accompagner les programmes ouverts en 2001 afin de sécuriser les établissements scolaires.

En revanche, la Dotation Globale d'Équipement enregistre la première régression depuis 1996 (-0,2 %). Elle s'établit à 417 millions d'euros.

Les **subventions et participations d'équipement** reçues augmentent de 11,1 % en 2001 après une baisse de 5,9 % en 2000. Ces subventions proviennent essentiellement de l'Etat et des communes (ou structures intercommunales), et suivent l'évolution forte des investissements des départements.

Les **emprunts et dettes assimilées** sont en forte augmentation, pour la première fois depuis 1996 en raison du ralentissement de l'autofinancement conjugué à la progression des dépenses d'investissement. En 2001, les départements ont eu recours à des emprunts en hausse de 20,4 % des emprunts en 2001 (ils diminuaient de 4,6 % en 2000).

La dette des départements en euros par habitant



Le retour d'une politique plus dynamique intervient dans une phase de finances assainies et de désendettement continu, même si ce dernier marque un premier ralentissement en 2001. Le montant des nouveaux emprunts reste inférieur au montant des remboursements d'emprunts, ce qui permet ainsi aux départements de continuer à réduire leur stock de dette.

En outre une part croissante des emprunts prend la forme d'instruments assortis d'option de tirage sur ligne de trésorerie. Ceux-ci représentent 1,56 milliard d'euros en 2001 (contre 1,25 milliard d'euros en 2000), soit 44 % des emprunts nouveaux.

La capacité de financement est altérée par la croissance des dépenses d'investissement

Depuis 1997, les départements ont engagé un processus d'assainissement de leurs finances qui s'est traduit par un accroissement continu de la capacité de financement. En 2001, les recettes d'investissement hors emprunt progressent moins vite que les dépenses d'investissement hors emprunt à la suite de la baisse de l'autofinancement et de l'accélération des programmes d'investissement qui créent un "effet de ciseau" sur la capacité de financement.

Cette dernière était de 1,5 milliard d'euros en 2000 et s'établit à 556 millions d'euros en 2001, soit une réduction de 62,9 %. Cette capacité ne suffit pas à financer le désendettement de 759 millions d'euros et l'augmentation des immobilisations financières de 63 millions d'euros. Elle s'accompagne d'une réduction du fonds de roulement pour un montant de 266 millions d'euros alors que ce dernier s'améliorait depuis 1996.

ANALYSE PATRIMONIALE

Trésorerie et sécurité financière

En milliards d'euros

	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Créances à court terme (A) (1)	3,6	3,2	3,5	3,6	2,8	2,2
Dettes à court terme (B)	2,7	2,7	3,0	3,4	3,4	3,1
Besoin en fonds de roulement (C = A - B)	0,9	0,5	0,5	0,2	-0,6	-0,9
Trésorerie (D)	1,1	1,7	1,8	2,3	3,1	3,1
Fonds de roulement (C + D)	2,0	2,2	2,2	2,5	2,6	2,3
Dépenses budgétaires réelles de l'année	34,8	35,5	36,3	37,7	37,9	39,2
Coefficient de fonds de roulement (2)	20 jours	22 jours	22 jours	24 jours	26 jours	21 jours

(1) La M52 a rajouté des comptes de stock, les intérêts non échus et versements effectués sur titres non libérés
(2) Fonds de roulement exprimé en jours de dépenses budgétaires réelles

Trésorerie et sécurité financière

En milliards de francs

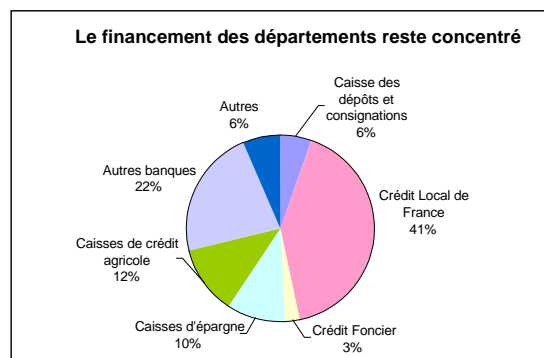
	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Créances à court terme (A) (1)	23,6	20,8	22,8	23,7	18,4	14,7
Dettes à court terme (B)	17,9	17,8	19,9	22,6	22,2	20,3
Besoin en fonds de roulement (C = A - B)	5,7	3,0	3,0	1,1	-3,8	-5,6
Trésorerie (D)	7,1	11,2	11,8	15,2	20,6	20,7
Fonds de roulement (C + D)	12,8	14,2	14,7	16,3	16,8	15,1
Dépenses budgétaires	228,2	233,1	238,1	247,3	248,6	257,3
Coefficient de fonds de roulement (2)	20 jours	22 jours	22 jours	24 jours	26 jours	21 jours

(1) La M52 a rajouté des comptes de stock, les intérêts non échus et versements effectués sur titres non libérés
(2) Fonds de roulement exprimé en jours de dépenses budgétaires

Malgré le recours important aux emprunts nouveaux les départements poursuivent leur désendettement

La hausse des emprunts nouveaux n'a pas empêché les départements de poursuivre leur désendettement. En revanche le rythme de ce dernier s'est nettement ralenti puisque la diminution de dettes à long et moyen terme s'élève à 759 millions d'euros, alors qu'elle représentait 1,4 milliard d'euros en 2000. L'encours de dette à cours et moyen terme atteint 16,4 milliards d'euros en 2001 (17,2 milliards d'euros en 2000) et représente 2 ans d'autofinancement comme en 2000, puisque le niveau d'autofinancement est plus bas en 2001. Le taux d'endettement qui correspond au rapport entre l'encours de dette et les produits de fonctionnement, passe de 53,5 % en 2000 à 51,3 % en 2001 suite à la hausse des produits de fonctionnement.

La répartition de la dette renseignée par les départements M51 montre une situation stable dans laquelle Dexia - Crédit Local de France reste le principal prêteur (41% des emprunts) tandis que le Crédit Agricole se maintient à 12 % et les caisses d'épargne à 10%.



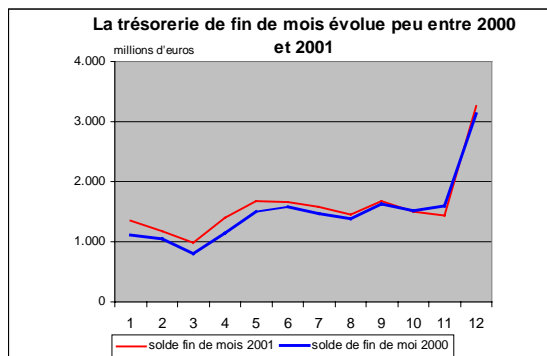
Le désendettement est conforté par une situation financière solide

La relance des programmes d'investissements a fortement altéré la capacité de financement. Celle-ci, d'un montant de 556 millions d'euros, n'est pas suffisante pour couvrir l'effort de désendettement des départements (759 millions d'euros). Le fonds de roulement, qui diminue pour la première fois depuis 1995, couvre néanmoins 21 jours de dépenses budgétaires en 2001 (contre 26 jours en 2000). Il résulte de la poursuite du désendettement et de la relance simultanée de la dépense qui altère l'autofinancement et la capacité de financement.

Les départements connaissent pour la seconde année une ressource en fonds de roulement. Elle s'élève à 0,9 milliard d'euros et est générée par une nette diminution des créances à court terme (2,2 milliards d'euros en 2001 contre 2,8

milliards d'euros en 2000), c'est à dire une amélioration des délais de recouvrement des recettes départementales. La trésorerie des départements reste stable, alimentée par un excédent des dettes de court terme sur les créances de court terme, qui vient compenser la baisse du fonds de roulement. La trésorerie se stabilise autour de 3,1 milliards d'euros au 31 décembre 2001.

Cette stabilité témoigne d'une situation financière solide autorisant une baisse du fonds de roulement plutôt qu'un recours accru au financement externe.



La trésorerie des départements conserve le même type d'évolution qu'en 2000, les remboursements d'emprunts assortis d'option de tirage en début d'année laissent place à une phase pendant laquelle les besoins en trésorerie sont faibles. Au second semestre, la majeure partie des investissements est réalisée et le niveau de la trésorerie augmente pour couvrir les besoins.

Le niveau de la trésorerie en 2001 est légèrement supérieur à celui de 2000 pendant le premier trimestre. Cela correspond à un étalement plus important des investissements en 2001, visant à rattraper les retards pris dans les programmes d'investissement.



Les comptes des départements entre 1997 et 2001

(en millions d'euros)

	1997	1998	1999	2000	2001
SECTION DE FONCTIONNEMENT (CHARGES)					
Achats et charges externes	10 998	11 283	11 602	10 839	10 780
Charges de personnel	3 532	3 732	3 983	4 217	4 516
Impôts et taxes, reversements et restitutions	193	208	187	184	93
Transferts versés	6 668	6 785	7 083	7 202	7 615
<i>Contingents et participations</i>	3 183	3 357	3 658	3 708	4 022
<i>Autres transferts versés</i>	3 485	3 428	3 425	3 493	3 593
Charges financières	1 276	1 182	1 071	960	933
Charges exceptionnelles	410	429	393	405	377
Charges à déduire	-9	-4	-4	-2	-1
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	23 068	23 615	24 315	23 804	24 313
AUTOFINANCEMENT BRUT	6 289	6 890	7 772	8 339	8 211
SECTION D'INVESTISSEMENT (DEPENSES)					
Immobilisations incorporelles	27	31	49	47	56
Immobilisations corporelles	579	622	676	690	796
Immobilisations en cours	4 178	4 370	4 435	4 711	5 186
DEPENSES D'INVESTISSEMENT DIRECT	4 784	5 023	5 160	5 448	6 037
Subventions d'équipement versées	3 163	2 906	3 404	3 575	3 895
Remboursements sur subventions et participations	51	26	33	40	19
Divers	115	101	126	144	125
DEPENSES DEFINITIVES D'INVESTISSEMENT	8 113	8 056	8 723	9 206	10 076
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	3 774	4 017	4 037	4 278	4 274
Immobilisations financières	534	611	623	603	563
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	12 421	12 684	13 383	14 087	14 913
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	276	115	265	112	-266

Les comptes des départements entre 1997 et 2001

(en millions de francs)

	1997	1998	1999	2000	2001
SECTION DE FONCTIONNEMENT (CHARGES)					
Achats et charges externes	72 142	74 012	76 103	71 100	70 709
Charges de personnel	23 168	24 479	26 129	27 659	29 626
Impôts et taxes, reversements et restitutions	1 266	1 364	1 228	1 209	613
Transferts versés	43 739	44 505	46 461	47 237	49 952
<i>Contingents et participations</i>	20 881	22 021	23 998	24 322	26 380
<i>Autres transferts versés</i>	22 858	22 485	22 463	22 915	23 572
Charges financières	8 371	7 753	7 022	6 298	6 117
Charges exceptionnelles	2 683	2 812	2 579	2 654	2 472
Charges à déduire	-60	-29	-28	-12	-9
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	151 313	154 901	159 499	156 145	159 481
AUTOFINANCEMENT BRUT	41 254	45 197	50 979	54 703	53 858
SECTION D'INVESTISSEMENT (DEPENSES)					
Immobilisations incorporelles	177	205	321	310	365
Immobilisations corporelles	3 798	4 080	4 436	4 527	5 218
Immobilisations en cours	27 405	28 663	29 094	30 899	34 020
DEPENSES D'INVESTISSEMENT DIRECT	31 380	32 948	33 851	35 735	39 603
Subventions d'équipement versées	20 747	19 064	22 327	23 449	25 549
Remboursements sur subventions et participations	336	169	216	264	126
Divers	756	660	825	941	819
DEPENSES DEFINITIVES D'INVESTISSEMENT	53 219	52 842	57 219	60 389	66 097
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	24 757	26 348	26 479	28 061	28 033
Immobilisations financières	3 505	4 006	4 089	3 953	3 694
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	81 482	83 196	87 788	92 404	97 824
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	1 808	757	1 741	736	-1 743

Evolution des comptes des départements de 1997 à 2001

(en pourcentage)

	1997/1996	1998/1997	1999/1998	2000/1999	2001/2000
SECTION DE FONCTIONNEMENT (CHARGES)					
Achats et charges externes	4,1	2,6	2,8	-6,6	-0,5
Charges de personnel	3,8	5,7	6,7	5,9	7,1
Impôts et taxes, reversements et restitutions	20,8	7,8	-10,0	-1,6	-49,3
Transferts versés	0,0	1,8	4,4	1,7	5,7
<i>Contingents et participations</i>	-1,3	5,5	9,0	1,4	8,5
<i>Autres transferts versés</i>	1,2	-1,6	-0,1	2,0	2,9
Charges financières	-13,3	-7,4	-9,4	-10,3	-2,9
Charges exceptionnelles	3,0	4,8	-8,3	2,9	-6,8
Charges à déduire	-12,2	-50,9	-5,0	-56,4	-25,5
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1,8	2,4	3,0	-2,1	2,1
AUTOFINANCEMENT BRUT	16,0	9,6	12,8	7,3	-1,5
SECTION D'INVESTISSEMENT (DEPENSES)					
Immobilisations incorporelles	2,5	15,7	56,7	-3,6	17,9
Immobilisations corporelles	2,6	7,4	8,7	2,0	15,3
Immobilisations en cours	1,1	4,6	1,5	6,2	10,1
DEPENSES D'INVESTISSEMENT DIRECT	1,3	5,0	2,7	5,6	10,8
Subventions d'équipement versées	-3,6	-8,1	17,1	5,0	9,0
Remboursements sur subventions et participations	190,3	-49,6	27,6	22,2	-52,1
Divers	-1,2	-12,7	25,0	14,1	-13,0
DEPENSES DEFINITIVES D'INVESTISSEMENT	-0,3	-0,7	8,3	5,5	9,5
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	8,4	6,4	0,5	6,0	-0,1
Immobilisations financières	3,1	14,3	2,1	-3,3	-6,6
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2,3	2,1	5,5	5,3	5,9

Les comptes des départements entre 1997 et 2001

(en millions d'euros)

	1997	1998	1999	2000	2001
SECTION DE FONCTIONNEMENT (PRODUITS)					
Ventes, prestations et autres produits	81	81	81	81	102
Transferts reçus	8 760	8 844	9 297	8 738	10 346
<i>Dotations de l'Etat hors DGD</i>	2 509	2 573	2 653	4 377	4 712
<i>Dotation générale de décentralisation</i>	1 946	1 939	2 364	1 885	3 472
<i>Subventions et participations reçues</i>	2 760	2 809	2 751	1 021	700
<i>Recouvrements de prestations et traitements</i>	1 544	1 522	1 529	1 456	1 462
Impôts et taxes	20 067	21 165	22 307	22 921	21 672
<i>Impôts locaux</i>	13 004	13 535	13 655	13 846	13 802
<i>Attributions fiscales de péréq. et de compensation</i>	1 358	1 322	1 763	2 131	2 555
<i>Impôts indirects et autres taxes</i>	5 704	6 308	6 888	6 944	5 316
Autres produits courants non financiers	285	285	282	273	262
Produits courants financiers	82	71	64	67	75
Produits exceptionnels	83	58	56	63	65
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	29 357	30 505	32 087	32 144	32 523
SECTION D'INVESTISSEMENT (RECETTES)					
Dotations et fonds divers	1 308	1 318	1 330	1 427	1 469
<i>Fonds de compensation pour la TVA</i>	703	697	694	758	780
<i>Dotation globale d'équipement</i>	356	382	383	418	417
<i>Dotation départementale d'équipement des collègues</i>	235	231	245	243	261
Subventions et participations d'équipement reçues	795	760	711	669	744
Aliénation d'immobilisations autres que financières	79	76	86	120	78
Recettes diverses	149	165	126	129	132
RECETTES DEFINITIVES D'INVESTISSEMENT	2 331	2 319	2 253	2 346	2 422
Emprunts et dettes assimilées	3 502	3 108	3 059	2 918	3 515
Remboursements de prêts et avances	576	481	565	596	504
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	6 408	5 908	5 877	5 860	6 441
Autofinancement brut	6 289	6 890	7 772	8 339	8 211
RECETTES D'INVESTISSEMENT	12 698	12 799	13 649	14 199	14 652

Les comptes des départements entre 1997 et 2001

(en millions de francs)

		1997	1998	1999	2000	2001
SECTION DE FONCTIONNEMENT (PRODUITS)						
PF1T	Ventes, prestations et autres produits	530	530	530	535	671
PF2T	Transferts reçus	57 459	58 010	60 985	57 319	67 867
PF221	<i>Dotations de l'Etat hors DGD</i>	16 460	16 878	17 401	28 708	30 908
PF222	<i>Dotation générale de décentralisation</i>	12 762	12 722	15 509	12 365	22 773
PF23	<i>Subventions et participations reçues</i>	18 107	18 425	18 043	6 696	4 594
PF21	<i>Recouvrements de prestations et traitements</i>	10 130	9 985	10 032	9 550	9 593
PF3T	Impôts et taxes	131 628	138 834	146 323	150 352	142 160
PF31	<i>Impôts locaux</i>	85 303	88 786	89 571	90 826	90 533
PF32	<i>Attributions fiscales de péréq. et de compensation</i>	8 907	8 671	11 567	13 978	16 759
PF33	<i>Impôts indirects et autres taxes</i>	37 418	41 377	45 185	45 548	34 869
PF4T	Autres produits courants non financiers	1 869	1 872	1 852	1 788	1 720
PF5T	Produits courants financiers	538	469	418	438	492
PF6T	Produits exceptionnels	543	383	369	416	428
PFT	PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	192 567	200 098	210 477	210 848	213 339
SECTION D'INVESTISSEMENT (RECETTES)						
RI1T	Dotations et fonds divers	8 577	8 648	8 721	9 360	9 634
RI121T	<i>Fonds de compensation pour la TVA</i>	4 614	4 573	4 552	4 973	5 117
RI122T	<i>Dotation globale d'équipement</i>	2 336	2 504	2 513	2 740	2 734
RI123T	<i>Dotation départementale d'équipement des collègues</i>	1 543	1 516	1 606	1 594	1 710
RI2T	Subventions et participations d'équipement reçues	5 213	4 984	4 665	4 391	4 878
RI41T	Aliénation d'immobilisations autres que financières	518	497	564	788	514
RI6T	Recettes diverses	980	1 085	826	847	863
	RECETTES DEFINITIVES D'INVESTISSEMENT	15 288	15 213	14 776	15 387	15 889
RI3B	Emprunts et dettes assimilées	22 971	20 390	20 065	19 142	23 056
RI42T	Remboursements de prêts et avances	3 777	3 152	3 709	3 908	3 307
RIR	RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	42 036	38 755	38 550	38 437	42 252
AUTOF	Autofinancement brut	41 254	45 197	50 979	54 703	53 858
RIT	RECETTES D'INVESTISSEMENT	83 290	83 953	89 529	93 140	96 110

Evolution des comptes des départements de 1997 à 2001

(en pourcentage)

	1997/1996	1998/1997	1999/1998	2000/1999	2001/2000
SECTION DE FONCTIONNEMENT (PRODUITS)					
Ventes, prestations et autres produits	-19,2	0,0	-0,1	0,9	25,6
Transferts reçus	1,7	1,0	5,1	-6,0	18,4
<i>Dotations de l'Etat hors DGD</i>	1,8	2,5	3,1	65,0	7,7
<i>Dotation générale de décentralisation</i>	3,1	-0,3	21,9	-20,3	84,2
<i>Subventions et participations reçues</i>	3,3	1,8	-2,1	-62,9	-31,4
<i>Recouvrements de prestations et traitements</i>	-2,7	-1,4	0,5	-4,8	0,4
Impôts et taxes	6,0	5,5	5,4	2,8	-5,4
<i>Impôts locaux</i>	5,2	4,1	0,9	1,4	-0,3
<i>Attributions fiscales de péréq. et de compensation</i>	3,0	-2,6	33,4	20,8	19,9
<i>Impôts indirects et autres taxes</i>	8,5	10,6	9,2	0,8	-23,4
Autres produits courants non financiers	4,3	0,1	-1,0	-3,5	-3,8
Produits courants financiers	-20,8	-12,8	-10,9	4,9	12,2
Produits exceptionnels	59,0	-29,4	-3,6	12,6	2,9
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	4,6	3,9	5,2	0,2	1,2
SECTION D'INVESTISSEMENT (RECETTES)					
Dotations et fonds divers	2,5	0,8	0,8	7,3	2,9
<i>Fonds de compensation pour la TVA</i>	-1,9	-0,9	-0,5	9,2	2,9
<i>Dotation globale d'équipement</i>	9,8	7,2	0,4	9,0	-0,2
<i>Dotation départementale d'équipement des collègues</i>	5,1	-1,7	5,9	-0,8	7,3
Subventions et participations d'équipement reçues	6,1	-4,4	-6,4	-5,9	11,1
Aliénation d'immobilisations autres que financières	24,4	-4,2	13,6	39,7	-34,8
Recettes diverses	34,3	10,7	-23,9	2,6	1,8
RECETTES DEFINITIVES D'INVESTISSEMENT	6,0	-0,5	-2,9	4,1	3,3
Emprunts et dettes assimilées	-14,7	-11,2	-1,6	-4,6	20,4
Remboursements de prêts et avances	6,6	-16,5	17,6	5,4	-15,4
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT	-6,4	-7,8	-0,5	-0,3	9,9
Autofinancement brut	16,0	9,6	12,8	7,3	-1,5
RECETTES D'INVESTISSEMENT	3,5	0,8	6,6	4,0	3,2

Répartition fonctionnelle des dépenses

Départements M51

(en millions d'euros)

	1997	1998	1999	2000	2001
DEPENSES DIRECTES D'INVESTISSEMENT					
Bâtiments administratifs	294	314	380	368	409
Voirie	2 146	2 257	2 303	2 465	2 649
Réseaux	42	36	46	38	39
Equipement scolaire et culturel	1 209	1 292	1 297	1 360	1 630
Equipement sanitaire et social	88	102	94	90	112
Transports et communications	41	49	45	41	66
Services industriels et commerciaux	6	4	24	9	16
Equipement rural	44	48	45	45	48
Urbanisme et habitation	2	3	1	3	2
Autres équipements	57	62	55	57	87
Gros travaux	82	78	72	104	198
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DIRECT	4 012	4 246	4 364	4 581	5 255
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES					
Etat, établissements publics nationaux	219	184	200	197	223
Départements et leurs groupements	86	76	83	69	66
Communes et leurs groupements	1 409	1 285	1 745	1 843	1 930
Autres établissements publics locaux	225	199	185	209	237
Particuliers, associations, entreprises privées, etc	442	411	426	467	528
Subventions en annuités	304	303	269	249	351
Autres subventions d'équipement	63	75	74	67	62
TOTAL SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	2 750	2 532	2 982	3 102	3 397
OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT					
Services indirects	5 457	5 361	5 601	5 775	5 990
Services administratifs	1 993	1 882	2 165	2 341	2 531
Services sociaux	10 469	10 694	10 939	10 001	9 878
<i>Services et établissements sociaux</i>	44	49	49	48	50
<i>Hygiène publique</i>	15	18	17	17	16
<i>Hygiène sociale</i>	184	186	183	181	182
<i>Aide sociale aux enfants et à la mère (groupe I)</i>	3 367	3 485	3 562	3 650	3 711
<i>Aide sociale aux malades (groupe II)</i>	56	53	56	28	18
<i>Aide sociale aux personnes âgées et handicapées (III)</i>	6 026	6 077	6 179	5 193	5 066
<i>Charge d'insertion des bénéficiaires du R.M.I.</i>	531	569	611	537	544
<i>Autres services sociaux</i>	245	258	282	347	292
Services économiques	2 061	2 101	2 190	2 370	2 514
Service fiscal	164	196	128	133	50
TOTAL DES OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT	20 143	20 234	21 023	20 620	20 963

Répartition fonctionnelle des dépenses

Départements M51

(en millions de francs)

		1997	1998	1999	2000	2001
	DEPENSES DIRECTES D'INVESTISSEMENT					
BAT	Bâtiments administratifs	1 927	2 061	2 494	2 417	2 680
VOI	Voirie	14 077	14 805	15 109	16 171	17 376
RES	Réseaux	277	237	304	250	253
SCO	Equipement scolaire et culturel	7 932	8 473	8 509	8 921	10 693
SAN	Equipement sanitaire et social	577	669	618	592	737
TRANS	Transports et communications	268	323	295	270	432
SPIC	Services industriels et commerciaux	42	25	155	57	105
RUR	Equipement rural	288	317	297	293	312
URB	Urbanisme et habitation	10	21	9	21	16
EQUIP	Autres équipements	377	406	363	375	572
	Gros travaux	541	512	473	682	1 296
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DIRECT	26 316	27 850	28 625	30 047	34 472
	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES					
ETAT	Etat, établissements publics nationaux	1 438	1 209	1 312	1 289	1 460
DEP	Départements et leurs groupements	567	496	547	454	436
COM	Communes et leurs groupements	9 243	8 428	11 445	12 092	12 657
EPL	Autres établissements publics locaux	1 479	1 304	1 216	1 372	1 555
ASSO	Particuliers, associations, entreprises privées, etc	2 902	2 695	2 793	3 065	3 463
SUBV	Subventions en annuités	1 996	1 989	1 765	1 634	2 305
	Autres subventions d'équipement	412	489	485	442	405
	TOTAL SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	18 037	16 609	19 562	20 347	22 281
	OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT					
IND	Services indirects	35 793	35 165	36 743	37 883	39 289
ADM	Services administratifs	13 075	12 345	14 203	15 356	16 601
SOC	Services sociaux	68 670	70 148	71 755	65 599	64 797
SERV	<i>Services et établissements sociaux</i>	290	322	319	315	326
HYG	<i>Hygiène publique</i>	97	118	114	109	106
HYGSOC	<i>Hygiène sociale</i>	1 208	1 219	1 202	1 189	1 194
ENF	<i>Aide sociale aux enfants et à la mère (groupe I)</i>	22 084	22 860	23 364	23 940	24 343
MAL	<i>Aide sociale aux malades (groupe II)</i>	368	348	367	186	116
HAND	<i>Aide sociale aux personnes âgées et handicapées (III)</i>	39 530	39 861	40 533	34 064	33 231
RMI	<i>Charge d'insertion des bénéficiaires du R.M.I.</i>	3 483	3 730	4 008	3 522	3 566
DIV	<i>Autres services sociaux</i>	1 608	1 691	1 848	2 273	1 916
ECO	Services économiques	13 517	13 783	14 363	15 544	16 493
FISC	Service fiscal	1 073	1 284	837	875	326
TOT	TOTAL DES OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT	132 126	132 725	137 901	135 257	137 505

Répartition fonctionnelle des dépenses

Départements M51

(évolution en pourcentage)

	1997/1996	1998/1997	1999/1998	2000/1999	2001/2000
DEPENSES DIRECTES D'INVESTISSEMENT					
Bâtiments administratifs	-6,3	6,9	21,0	-3,1	10,9
Voirie	5,9	5,2	2,0	7,0	7,5
Réseaux	23,1	-14,4	28,7	-17,9	1,3
Equipement scolaire et culturel	-8,6	6,8	0,4	4,8	19,9
Equipement sanitaire et social	4,9	16,0	-7,6	-4,3	24,5
Transports et communications	25,0	20,8	-8,9	-8,4	60,3
Services industriels et commerciaux	-53,5	-40,5	519,3	-63,4	85,2
Equipement rural	-10,1	10,0	-6,3	-1,5	6,6
Urbanisme et habitation	-33,0	98,6	-57,1	139,4	-26,1
Autres équipements	33,9	7,8	-10,4	3,1	52,6
Gros travaux	6,7	-5,3	-7,7	44,2	90,1
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT DIRECT	0,3	5,8	2,8	5,0	14,7
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES					
Etat, établissements publics nationaux	-13,1	-15,9	8,5	-1,7	13,3
Départements et leurs groupements	-17,1	-12,5	10,3	-17,0	-4,0
Communes et leurs groupements	-2,4	-8,8	35,8	5,7	4,7
Autres établissements publics locaux	2,7	-11,9	-6,7	12,8	13,4
Particuliers, associations, entreprises privées, etc	5,3	-7,1	3,6	9,7	13,0
Subventions en annuités	-7,3	-0,4	-11,3	-7,4	41,1
Autres subventions d'équipement	-13,1	18,6	-0,8	-9,0	-8,2
TOTAL SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	-3,2	-7,9	17,8	4,0	9,5
OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT					
Services indirects	1,2	-1,8	4,5	3,1	3,7
Services administratifs	9,7	-5,6	15,1	8,1	8,1
Services sociaux	2,1	2,2	2,3	-8,6	-1,2
<i>Services et établissements sociaux</i>	-12,3	11,2	-1,1	-1,1	3,4
<i>Hygiène publique</i>	-19,9	21,8	-3,4	-4,5	-3,0
<i>Hygiène sociale</i>	-2,7	0,8	-1,4	-1,0	0,4
<i>Aide sociale aux enfants et à la mère (groupe I)</i>	2,5	3,5	2,2	2,5	1,7
<i>Aide sociale aux malades (groupe II)</i>	5,5	-5,5	5,5	-49,3	-37,4
<i>Aide sociale aux personnes âgées et handicapées (III)</i>	2,1	0,8	1,7	-16,0	-2,4
<i>Charge d'insertion des bénéficiaires du R.M.I.</i>	2,1	7,1	7,5	-12,1	1,2
<i>Autres services sociaux</i>	3,5	5,1	9,3	23,0	-15,7
Services économiques	4,1	2,0	4,2	8,2	6,1
Service fiscal	18,3	19,7	-34,9	4,6	-62,8
TOTAL DES OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT	2,9	0,5	3,9	-1,9	1,7

Dette à long et moyen terme Départements M51

(en millions d'euros)

	1997	1998	1999	2000	2001
DETTE RESULTANT D'EMPRUNTS A LONG ET MOYEN TERME					
Caisse des dépôts et consignations	1 069	900	807	766	784
Crédit Local de France	7 179	6 952	6 654	5 972	5 627
Crédit Foncier	655	538	482	416	373
Caisses d'épargne	1 441	1 482	1 433	1 393	1 355
Caisses de crédit agricole	1 489	1 475	1 556	1 559	1 650
Banques et établissements assimilés	3 641	3 749	3 480	3 242	3 095
Emissions dans le public	500	280	177	128	97
Organismes d'assurances	185	140	108	75	50
Autres établissements et prêts divers	779	896	891	839	744
DETTE RESULTANT D'EMPRUNTS A LONG ET MOYEN TERME	16 938	16 411	15 587	14 390	13 776
DETTE A LONG ET MOYEN TERME					
ENGAGEMENTS A LONG ET MOYEN TERME SANS RECEPTION DE FONDS	2 467	2 254	2 029	1 777	1 381
DETTE TOTALE A LONG ET MOYEN TERME	19 405	18 665	17 616	16 167	15 157
DETTE EXPRIMEE EN ANNEES D'AUTOFINANCEME	3,6	3,1	2,6	2,2	2,1

Dettes à long et moyen terme Départements M51

(en millions de francs)

	1997	1998	1999	2000	2001
DETTE RESULTANT D'EMPRUNTS A LONG ET MOYEN TERME					
Caisse des dépôts et consignations	7 013	5 904	5 292	5 027	5 143
Crédit Local de France	47 089	45 601	43 644	39 173	36 910
Crédit Foncier	4 298	3 529	3 163	2 726	2 449
Caisses d'épargne	9 455	9 720	9 397	9 135	8 889
Caisses de crédit agricole	9 766	9 673	10 208	10 229	10 824
Banques et établissements assimilés	23 885	24 590	22 827	21 268	20 303
Emissions dans le public	3 281	1 837	1 159	839	635
Organismes d'assurances	1 214	917	707	489	330
Autres établissements et prêts divers	5 108	5 876	5 847	5 505	4 879
DETTE RESULTANT D'EMPRUNTS A LONG ET MOYEN TERME	111 109	107 648	102 244	94 391	90 361
DETTE A LONG ET MOYEN TERME					
ENGAGEMENTS A LONG ET MOYEN TERME SANS RECEPTION DE FONDS	16 183	14 787	13 309	11 658	9 061
DETTE TOTALE A LONG ET MOYEN TERME	127 291	122 434	115 553	106 050	99 423
DETTE EXPRIMEE EN ANNEES D'AUTOFINANCEME	3,6	3,1	2,6	2,2	2,1
	35 850	38 987	44 339	47 260	46 685

Evolution de la dette des départements entre 1997 et 2001

Départements M51

(en pourcentage)

	1997/1996	1998/1997	1999/1998	2000/1999	2001/2000
DETTE RESULTANT D'EMPRUNTS A LONG ET MOYEN TERME					
Caisse des dépôts et consignations	-11,9	-15,8	-10,4	-5,0	2,3
Crédit Local de France	1,7	-3,2	-4,3	-10,2	-5,8
Crédit Foncier	-33,0	-17,9	-10,4	-13,8	-10,2
Caisses d'épargne	18,4	2,8	-3,3	-2,8	-2,7
Caisses de crédit agricole	5,9	-0,9	5,5	0,2	5,8
Banques et établissements assimilés	-2,8	3,0	-7,2	-6,8	-4,5
Emissions dans le public	81,4	-44,0	-36,9	-27,6	-24,3
Organismes d'assurances	-24,2	-24,5	-22,9	-30,9	-32,6
Autres établissements et prêts divers	-27,7	15,0	-0,5	-5,9	-11,4
DETTE RESULTANT D'EMPRUNTS A LONG ET MOYEN TERME	-1,6	-3,1	-5,0	-7,7	-4,3
DETTE A LONG ET MOYEN TERME					
ENGAGEMENTS A LONG ET MOYEN TERME SANS RECEPTION DE FONDS					
	-1,8	-8,6	-10,0	-12,4	-22,3
DETTE TOTALE A LONG ET MOYEN TERME	-1,6	-3,8	-5,6	-8,2	-6,2

Départements M51

Bilan au 31 décembre 2001 - Passif

(en milliers de francs)

	Métropole*	D.O.M.	Total
10 Dotation	113 493 858	3 477 329	116 971 187
11 Réserves	282 091 157	11 333 611	293 424 769
12 Report à nouveau	17 406 150	727 116	18 133 266
13 Frais d'investissement	(70 893 215)	(5 362 231)	(76 255 446)
14 Participations à des travaux d'équipement	113 124 609	4 463 855	117 588 464
15 Provisions pour pertes et charges	2 482 744	83	2 482 827
16 Emprunts et dettes à long ou moyen terme	88 236 444	2 124 929	90 361 372
18 Dettes à long ou moyen terme (sans récept. de fonds)	9 062 219	(1 020)	9 061 198
Total de la classe 1 - Capitaux permanents	555 003 966	16 763 672	571 767 637
40 Créanciers ordinaires	12 204 488	607 723	12 812 210
41 Débiteurs ordinaires	100 867	277	101 144
42 Personnel	45 732	1 310	47 042
43 Etat	87 190	1 464	88 653
44 Autes collectivités locales et E.P.L.	574	13	587
45 Services à comptabilité distincte	1 148 359	769	1 149 128
46 Débiteurs et créditeurs divers	150 686	6 443	157 128
47 Produits perçus ou comptabilisés d'avance	10 522	200	10 722
49 Comptes d'attente et de régularisation	2 059 250	49 808	2 109 059
Total de la classe 4 - Comptes de tiers	15 807 667	668 006	16 475 673
51 Prêts et avances à court terme	662	-	662
52 Effets à payer	6 056	198	6 255
53 Effets à recevoir	118	-	
54 Chèques	2	-	2
56 Disponibilités au Trésor	724 244	50 000	774 244
58 Disponibilité chez les régisseurs	1	0	1
59 Virements internes	18 188	-	18 188
Total de la classe 5 - Comptes financiers	749 271	50 198	799 469
85 Résultat de fonctionnement de clôture	-	10 737	10 737
Total de la classe 8 - Résultats de fonctionnement	-	10 737	10 737
TOTAL GENERAL	571 560 904	17 492 613	589 053 516

*hors Paris

Départements M51

Bilan au 31 décembre 2001 - Passif

(en milliers d'euros)

	Métropole*	D.O.M.	Total
10 Dotation	17 302 027	530 115	17 832 142
11 Réserves	43 004 520	1 727 798	44 732 318
12 Report à nouveau	2 653 551	110 848	2 764 399
13 Frais d'investissement	(10 807 601)	(817 467)	(11 625 068)
14 Participations à des travaux d'équipement	17 245 735	680 510	17 926 246
15 Provisions pour pertes et charges	378 492	13	378 505
16 Emprunts et dettes à long ou moyen terme	13 451 559	323 943	13 775 502
18 Dettes à long ou moyen terme (sans récept. de fonds)	1 381 526	(156)	1 381 371
Total de la classe 1 - Capitaux permanents	84 609 809	2 555 605	87 165 414
40 Créanciers ordinaires	1 860 562	92 647	1 953 209
41 Débiteurs ordinaires	15 377	42	15 419
42 Personnel	6 972	200	7 171
43 Etat	13 292	223	13 515
44 Autes collectivités locales et E.P.L.	88	2	90
45 Services à comptabilité distincte	175 066	117	175 183
46 Débiteurs et créditeurs divers	22 972	982	23 954
47 Produits perçus ou comptabilisés d'avance	1 604	30	1 634
49 Comptes d'attente et de régularisation	313 931	7 593	321 524
Total de la classe 4 - Comptes de tiers	2 409 863	101 837	2 511 700
51 Prêts et avances à court terme	101	-	101
52 Effets à payer	923	30	953
53 Effets à recevoir	18	-	
54 Chèques	0	-	0
56 Disponibilités au Trésor	110 410	7 622	118 033
58 Disponibilité chez les régisseurs	0	0	0
59 Virements internes	2 773	-	2 773
Total de la classe 5 - Comptes financiers	114 226	7 653	121 878
85 Résultat de fonctionnement de clôture	-	1 637	1 637
Total de la classe 8 - Résultats de fonctionnement	-	1 637	1 637
TOTAL GENERAL	87 133 898	2 666 732	89 800 630

*hors Paris

Départements M51

Bilan au 31 décembre 2001 - Actif

(en milliers de francs)

	Métropole*	D.O.M.	Total
21 Immobilisations	416 555 185	6 940 771	423 495 956
23 Immobilisations en cours	106 771 776	8 294 911	115 066 687
24 Immobilisations sinistrées	(49 479)	(226)	(49 705)
25 Prêts, avances, créances à long ou moyen terme	11 176 608	765 079	11 941 686
26 Titres et valeurs	3 937 249	152 941	4 090 190
27 Dépôts et cautionnements versés	30 279	(32)	30 247
28 Affectations	4 125 203	6 494	4 131 697
Total de la classe 2 - Valeurs immobilisées	542 546 821	16 159 938	558 706 759
32 Denrées et fournitures	5 421	-	5 421
Total de la classe 3 - Stocks	5 421	-	5 421
40 Créanciers ordinaires	103 527	49 014	152 541
41 Débiteurs ordinaires	5 161 409	155 985	5 317 394
42 Personnel	81	2	83
43 Etat	139 351	24 529	163 879
44 Autres collectivités locales et EPL	2 028 612	286 474	2 315 086
45 Services à comptabilité distincte	486 622	28 485	515 107
46 Débiteurs et créditeurs divers	1 391 513	255 355	1 646 867
47 Produits perçus ou comptabilisés d'avance	0	-	0
49 Comptes d'attente et de régularisation	202 545	52 363	254 908
Total de la classe 4 - Comptes de tiers	9 513 660	852 206	10 365 866
50 Emprunts à court terme	-	450	450
51 Prêts et avances à court terme	98 758	615	99 373
53 Effets à recevoir	5 288	-	5 288
54 Chèques	198	302	500
55 Titres de placement et bons à court terme	41 745	-	41 745
56 Disponibilités au Trésor	19 204 674	478 747	19 683 421
58 Disponibilités chez les régisseurs	37 991	355	38 346
Total de la classe 5 - Comptes financiers	19 388 654	480 469	19 869 122
85 Résultat de fonctionnement de clôture	106 348	-	106 348
Total de la classe 8 - Résultats de fonctionnement	106 348	-	106 348
TOTAL GENERAL	571 560 904	17 492 613	589 053 516

*hors Paris

Départements M51

Bilan au 31 décembre 2001 - Actif

(en milliers d'euros)

	Métropole*	D.O.M.	Total
21 Immobilisations	63 503 429	1 058 114	64 561 542
23 Immobilisations en cours	16 277 252	1 264 551	17 541 803
24 Immobilisations sinistrées	(7 543)	(34)	(7 577)
25 Prêts, avances, créances à long ou moyen terme	1 703 863	116 636	1 820 498
26 Titres et valeurs	600 230	23 316	623 545
27 Dépôts et cautionnements versés	4 616	(5)	4 611
28 Affectations	628 883	990	629 873
Total de la classe 2 - Valeurs immobilisées	82 710 730	2 463 567	85 174 296
32 Denrées et fournitures	826	-	826
Total de la classe 3 - Stocks	826	-	826
40 Créanciers ordinaires	15 783	7 472	23 255
41 Débiteurs ordinaires	786 852	23 780	810 632
42 Personnel	12	0	13
43 Etat	21 244	3 739	24 983
44 Autres collectivités locales et EPL	309 260	43 673	352 933
45 Services à comptabilité distincte	74 185	4 343	78 528
46 Débiteurs et créditeurs divers	212 135	38 929	251 063
47 Produits perçus ou comptabilisés d'avance	0	-	0
49 Comptes d'attente et de régularisation	30 878	7 983	38 860
Total de la classe 4 - Comptes de tiers	1 450 348	129 918	1 580 266
50 Emprunts à court terme	-	69	69
51 Prêts et avances à court terme	15 055	94	15 149
53 Effets à recevoir	806	-	806
54 Chèques	30	46	76
55 Titres de placement et bons à court terme	6 364	-	6 364
56 Disponibilités au Trésor	2 927 734	72 984	3 000 718
58 Disponibilités chez les régisseurs	5 792	54	5 846
Total de la classe 5 - Comptes financiers	2 955 781	73 247	3 029 028
85 Résultat de fonctionnement de clôture	16 213	-	16 213
Total de la classe 8 - Résultats de fonctionnement	16 213	-	16 213
TOTAL GENERAL	87 133 898	2 666 732	89 800 630

*hors Paris

Départements M51

Opérations de fonctionnement de l'exercice 2001 - Produits

(en milliers de francs)

	Métropole*	D.O.M.	Total
70 Produits de l'exploitation	503 471	11 336	514 807
71 Produits domaniaux	882 420	5 392	887 812
72 Produits financiers	424 703	1 350	426 053
73 Remboursements, subventions, participations	9 848 184	175 342	10 023 526
74 Dotations versées par l'Etat	43 928 786	1 815 034	45 743 820
75 Impôts indirects	26 379 343	932 438	27 311 781
76 Impôts directs autres que contributions directes	105 281	0	105 281
77 Contributions directes	91 065 658	1 393 660	92 459 317
78 Travaux d'équipement en régie et réduction de charges	138 648	2 441	141 089
79 Produits exceptionnels	159 452	1 193	160 645
Total de la classe 7 - Produits par nature	173 435 944	4 338 186	177 774 130
82 Résultats antérieurs	91 793	675	92 468
85 Résultats de fonctionnement de clôture	141 021	-	141 021
Total de la classe 8 - Résultats de fonctionnement	232 814	675	233 489
TOTAL GENERAL	173 668 758	4 338 861	178 007 619

Opérations de fonctionnement de l'exercice 2001 - Charges

(en milliers de francs)

	Métropole*	D.O.M.	Total
60 Denrées et fournitures consommées	1 481 670	52 794	1 534 464
61 Frais de personnel	23 692 723	1 119 002	24 811 725
62 Impôts et taxes	185 546	8 670	194 215
63 Travaux et services extérieurs	5 960 468	146 072	6 106 541
64 Participations et prestations au bénéfice de tiers	65 760 791	1 403 604	67 164 395
65 Allocations et subventions	19 324 057	758 799	20 082 856
66 Frais de gestion générale et de transport	4 796 228	116 201	4 912 429
67 Frais financiers	6 129 524	140 786	6 270 309
68 Dotations aux comptes d'amortissement	17 555 513	71 504	17 627 017
69 Charges exceptionnelles	268 025	548	268 573
Total de la classe 6 - Charges par nature	145 154 545	3 817 980	148 972 525
82 Résultats antérieurs	221 086	4 912	225 998
83 Excédent de fonctionnement capitalisé	28 293 127	505 232	28 798 359
85 Résultat de fonctionnement de clôture	-	10 737	10 737
Total de la classe 8 - Résultats de fonctionnement	28 514 213	520 881	29 035 094
TOTAL GENERAL	173 668 758	4 338 861	178 007 618

*hors Paris

Départements M51

Opérations de fonctionnement de l'exercice 2001 - Produits

(en milliers d'euros)

	Métropole*	D.O.M.	Total
70 Produits de l'exploitation	76 754	1 728	78 482
71 Produits domaniaux	134 524	822	135 346
72 Produits financiers	64 745	206	64 951
73 Remboursements, subventions, participations	1 501 346	26 731	1 528 077
74 Dotations versées par l'Etat	6 696 900	276 700	6 973 600
75 Impôts indirects	4 021 505	142 149	4 163 654
76 Impôts directs autres que contributions directes	16 050	-	16 050
77 Contributions directes	13 882 870	212 462	14 095 332
78 Travaux d'équipement en régie et réduction de charges	21 137	372	21 509
79 Produits exceptionnels	24 308	182	24 490
Total de la classe 7 - Produits par nature	26 440 139	661 352	27 101 491
82 Résultats antérieurs	13 994	103	14 097
85 Résultat de fonctionnement de clôture	21 498	-	21 498
Total de la classe 8 - Résultats de fonctionnement	35 492	103	35 595
TOTAL GENERAL	26 475 631	661 455	27 137 087

Opérations de fonctionnement de l'exercice 2001 - Charges

(en milliers d'euros)

	Métropole*	D.O.M.	Total
60 Denrées et fournitures consommées	225 879	8 048	233 928
61 Frais de personnel	3 611 932	170 591	3 782 523
62 Impôts et taxes	28 286	1 322	29 608
63 Travaux et services extérieurs	908 668	22 269	930 936
64 Participations et prestations au bénéfice de tiers	10 025 168	213 978	10 239 146
65 Allocations et subventions	2 945 933	115 678	3 061 612
66 Frais de gestion générale et de transport	731 180	17 715	748 895
67 Frais financiers	934 440	21 463	955 902
68 Dotations aux comptes d'amortissement	2 676 321	10 901	2 687 221
69 Charges exceptionnelles	40 860	83	40 944
Total de la classe 6 - Charges par nature	22 128 668	582 047	22 710 715
82 Résultats antérieurs	33 704	749	34 453
83 Excédent de fonctionnement capitalisé	4 313 259	77 022	4 390 282
85 Résultat de fonctionnement de clôture	-	1 637	1 637
Total de la classe 8 - Résultats de fonctionnement	4 346 964	79 408	4 426 371
TOTAL GENERAL	26 475 631	661 455	27 137 086

*hors Paris

Départements M51

Opérations d'investissement de l'exercice 2001 - Recettes

(en milliers de francs)

	Métropole*	DOM	Total
10 Dotation	3 126 130	135 277	3 261 407
11 Réserves	27 770 796	505 232	28 276 028
13 Frais d'investissement	21 065 926	73 028	21 138 954
14 Participation à des travaux d'équipement	8 228 776	251 786	8 480 562
15 Provisions pour pertes et charges	90 199	-	90 199
16 Emprunts et dettes à moyen et long terme	19 557 160	282 925	19 840 085
18 Dettes à long ou moyen terme	386 137	-	386 137
Total de la classe 1 - Capitaux permanents	80 225 124	1 248 248	81 473 372
21 Immobilisations	769 963	4 141	774 105
23 Immobilisations en cours	454 439	200	454 639
24 Immobilisations sinistrées	47 206	-	47 206
25 Prêts, avances, créances à long ou moyen terme	2 690 632	18 873	2 709 505
26 Titres et valeurs	588 884	1 890	590 774
27 Dépôts et cautionnements versés	1 483	7	1 490
28 Affectations	12 155	-	12 155
Total de la classe 2 - Valeurs immobilisées	4 564 762	25 111	4 589 873
32 Denrées et fournitures	1 648	-	1 648
Total de la classe 3 - Stocks	1 648	-	1 648
TOTAL GENERAL	84 791 535	1 273 359	86 064 894

* Hors Paris

Opérations d'investissement de l'exercice 2001 - Dépenses

(en milliers de francs)

	Métropole*	DOM	Total
10 Dotation	57 139	-	57 139
11 Réserves	3 324 126	-	3 324 126
13 Frais d'investissement	20 453 810	262 169	20 715 979
14 Participation à des travaux d'équipement	85 805	-	85 805
15 Provisions pour pertes et charges	13 460	-	13 460
16 Emprunts et dettes à moyen et long terme	23 584 616	341 579	23 926 195
18 Dettes à long ou moyen terme	2 794 928	-	2 794 928
Total de la classe 1 - Capitaux permanents	50 313 885	603 748	50 917 633
21 Immobilisations	4 433 120	70 967	4 504 086
23 Immobilisations en cours	28 017 132	800 864	28 817 996
24 Immobilisations sinistrées	26	-	26
25 Prêts, avances, créances à long ou moyen terme	2 328 269	34 490	2 362 759
26 Titres et valeurs	615 043	-	615 043
27 Dépôts et cautionnements versés	7 774	-	7 774
28 Affectations	154 751	-	154 751
Total de la classe 2 - Valeurs immobilisées	35 556 114	906 321	36 462 435
32 Denrées et fournitures	1 907	-	1 907
Total de la classe 3 - Stocks	1 907	-	1 907
TOTAL GENERAL	85 871 905	1 510 069	87 381 974

*hors Paris

Départements M51

Opérations d'investissement de l'exercice 2001- Recettes

(en milliers d'euros)

	Métropole*	DOM	Total
10 Dotation	476 575	20 623	497 198
11 Réserves	4 233 630	77 022	4 310 653
13 Frais d'investissement	3 211 480	11 133	3 222 613
14 Participation à des travaux d'équipement	1 254 469	38 385	1 292 853
15 Provisions pour pertes et charges	13 751	-	13 751
16 Emprunts et dettes à moyen et long terme	2 981 470	43 132	3 024 601
18 Dettes à long ou moyen terme	58 866	-	58 866
Total de la classe 1 - Capitaux permanents	12 230 241	190 294	12 420 536
21 Immobilisations	117 380	631	118 012
23 Immobilisations en cours	69 279	30	69 309
24 Immobilisations sinistrées	7 196	-	7 196
25 Prêts, avances, créances à long ou moyen terme	410 184	2 877	413 061
26 Titres et valeurs	89 775	288	90 063
27 Dépôts et cautionnements versés	226	1	227
28 Affectations	1 853	-	1 853
Total de la classe 2 - Valeurs immobilisées	695 894	3 828	699 722
32 Denrées et fournitures	251	-	251
Total de la classe 3 - Stocks	251	-	251
TOTAL GENERAL	12 926 386	194 122	13 120 509

* Hors PARIS

Opérations d'investissement de l'exercice 2001 - Dépenses

(en milliers d'euros)

	Métropole*	DOM	Total
10 Dotation	8 711	0	8 711
11 Réserves	506 760	0	506 760
13 Frais d'investissement	3 118 163	39 967	3 158 131
14 Participation à des travaux d'équipement	13 081	0	13 081
15 Provisions pour pertes et charges	2 052	0	2 052
16 Emprunts et dettes à moyen et long terme	3 595 452	52 073	3 647 525
18 Dettes à long ou moyen terme	426 084	0	426 084
Total de la classe 1 - Capitaux permanents	7 670 302	92 041	7 762 343
21 Immobilisations	675 825	10 819	686 644
23 Immobilisations en cours	4 271 184	122 091	4 393 275
24 Immobilisations sinistrées	4	0	4
25 Prêts, avances, créances à long ou moyen terme	354 942	5 258	360 200
26 Titres et valeurs	93 763	-	93 763
27 Dépôts et cautionnements versés	1 185	-	1 185
28 Affectations	23 592	-	23 592
Total de la classe 2 - Valeurs immobilisées	5 420 495	138 168	5 558 662
32 Denrées et fournitures	291	-	291
Total de la classe 3 - Stocks	291	-	291
TOTAL GENERAL	13 091 088	230 209	13 321 296

*hors Paris

Départements M51

Opérations d'investissement de l'exercice 2001 - Dépenses

(en milliers de francs)

	Métropole*	DOM	Total
10 Dotation	57 139	-	57 139
11 Réserves	3 324 126	-	3 324 126
13 Frais d'investissement	20 453 810	262 169	20 715 979
14 Participation à des travaux d'équipement	85 805	-	85 805
15 Provisions pour pertes et charges	13 460	-	13 460
16 Emprunts et dettes à moyen et long terme	23 584 616	341 579	23 926 195
18 Dettes à long ou moyen terme	2 794 928	-	2 794 928
Total de la classe 1 - Capitaux permanents	50 313 885	603 748	50 917 633
21 Immobilisations	4 433 120	70 967	4 504 086
23 Immobilisations en cours	28 017 132	800 864	28 817 996
24 Immobilisations sinistrées	26	-	26
25 Prêts, avances, créances à long ou moyen terme	2 328 269	34 490	2 362 759
26 Titres et valeurs	615 043	-	615 043
27 Dépôts et cautionnements versés	7 774	-	7 774
28 Affectations	154 751	-	154 751
Total de la classe 2 - Valeurs immobilisées	35 556 114	906 321	36 462 435
32 Denrées et fournitures	1 907	-	1 907
Total de la classe 3 - Stocks	1 907	-	1 907
TOTAL GENERAL	85 871 905	1 510 069	87 381 974

*hors Paris

Départements M51

Opérations d'investissement de l'exercice 2001 - Dépenses

(en milliers d'euros)

	Métropole*	DOM	Total
10 Dotation	8 711	0	8 711
11 Réserves	506 760	0	506 760
13 Frais d'investissement	3 118 163	39 967	3 158 131
14 Participation à des travaux d'équipement	13 081	0	13 081
15 Provisions pour pertes et charges	2 052	0	2 052
16 Emprunts et dettes à moyen et long terme	3 595 452	52 073	3 647 525
18 Dettes à long ou moyen terme	426 084	0	426 084
Total de la classe 1 - Capitaux permanents	7 670 302	92 041	7 762 343
21 Immobilisations	675 825	10 819	686 644
23 Immobilisations en cours	4 271 184	122 091	4 393 275
24 Immobilisations sinistrées	4	0	4
25 Prêts, avances, créances à long ou moyen terme	354 942	5 258	360 200
26 Titres et valeurs	93 763	-	93 763
27 Dépôts et cautionnements versés	1 185	-	1 185
28 Affectations	23 592	-	23 592
Total de la classe 2 - Valeurs immobilisées	5 420 495	138 168	5 558 662
32 Denrées et fournitures	291	-	291
Total de la classe 3 - Stocks	291	-	291
TOTAL GENERAL	13 091 088	230 209	13 321 296

*hors Paris

Départements M52

Bilan au 31 décembre 2001 - Passif

(en milliers de francs)

	Métropole*	D.O.M.	Total
10 Dotations, fonds divers et réserves	65 274 529	9 375 957	74 650 486
11 Report à nouveau	2 339 508	388 958	2 728 466
12 Résultat de l'exercice	-	-	-
13 Subventions d'investissement	2 845 955	369 192	3 215 147
15 Provisions pour risques et charges	398 080	-	398 080
16 Emprunts et dettes assimilées	15 499 686	2 493 164	17 992 850
18 Compte de liaison : affectation et subventions d'équipemen	(5 028 499)	(3 459 280)	(8 487 779)
19 Différences sur réalisations d'immobilisations	(572 541)	4 730	(567 811)
Total de la classe 1 - Capitaux permanents	80 756 720	9 172 721	89 929 441
40 Fournisseurs et comptes rattachés	783 134	151 950	935 084
41 redevables et comptes rattachés	596	-	596
42 Personnel et comptes rattachés	1 621	154	1 775
43 Sécurité sociale et autres organismes sociaux	313	606	919
44 Etat et autres collectivités publiques	47 871	11 839	59 710
45 Comptabilité distincte rattachée	341 494	923 801	1 265 295
46 Débiteurs et créiteurs divers	811 373	188 441	999 814
47 Comptes transitoires ou d'attente	195 144	364 338	559 482
48 Comptes de régularisation	1 200	-	1 200
49 Provisions pour dépréciation des comptes de tiers	1 234	-	1 234
Total de la classe 4 - Comptes de tiers	2 183 980	1 641 129	3 825 109
51 Trésor, établissements financiers et assimilés	78 875	27	78 901
54 Régies	4	-	4
55 Avances de trésorerie versées	150	-	150
58 Virements internes	106 853	-	106 853
Total de la classe 5 - Comptes financiers	185 882	27	185 909
Résultat de fonctionnement de clôture	4 109 926	344 711	4 454 637
Total de la classe 8 - Résultats de fonctionnement	4 109 926	344 711	4 454 637
TOTAL GENERAL	87 236 509	11 158 587	98 395 096

*hors Paris

Départements M52

Bilan au 31 décembre 2001 - Passif

(en milliers d'euros)

	Métropole*	D.O.M.	Total
10 Dotations, fonds divers et réserves	9 951 038	1 429 355	11 380 393
11 Report à nouveau	356 656	59 296	415 952
12 Résultat de l'exercice	-	-	-
13 Subventions d'investissement	433 863	56 283	490 146
15 Provisions pour risques et charges	60 687	-	60 687
16 Emprunts et dettes assimilées	2 362 912	380 080	2 742 992
18 Compte de liaison : affectation et subventions d'équip	(766 590)	(527 364)	(1 293 954)
19 Différences sur réalisations d'immobilisations	(87 283)	721	(86 562)
Total de la classe 1 - Capitaux permanents	12 311 283	1 398 372	13 709 655
40 Fournisseurs et comptes rattachés	119 388	23 165	142 553
41 redevables et comptes rattachés	91	-	91
42 Personnel et comptes rattachés	247	23	271
43 Sécurité sociale et autres organismes sociaux	48	92	140
44 Etat et autres collectivités publiques	7 298	1 805	9 103
45 Comptabilité distincte rattachée	52 060	140 833	192 893
46 Débiteurs et créditeurs divers	123 693	28 728	152 421
47 Comptes transitoires ou d'attente	29 749	55 543	85 292
48 Comptes de régularisation	183	-	183
49 Provisions pour dépréciation des comptes de tiers	188	-	188
Total de la classe 4 - Comptes de tiers	332 946	250 188	583 134
51 Trésor, établissements financiers et assimilés	12 024	4	12 028
54 Régies	1	-	1
55 Avances de trésorerie versées	23	-	23
58 Virements internes	16 290	-	16 290
Total de la classe 5 - Comptes financiers	28 338	4	28 342
Résultat de fonctionnement de clôture	626 554	52 551	679 105
Total de la classe 8 - Résultats de fonctionnement	626 554	52 551	679 105
TOTAL GENERAL	13 299 120	1 701 116	15 000 236

*hors Paris

Départements M52

Bilan au 31 décembre 2001 - Actif

(en milliers de francs)

	Métropole*	D.O.M.	Total
20 Immobilisations incorporelles	487 999	76 815	564 814
21 Immobilisations corporelles	69 200 427	4 783 543	73 983 970
22 Immobilisations reçues en affectation	(390 785)	54 003	(336 782)
23 Immobilisations en cours	14 736 831	4 613 559	19 350 390
24 Immobilisations affectées, concédées, affermées...	737 874	-	737 874
26 Participations et créances rattachées à des participations	306 725	45 424	352 149
27 Autres immobilisations financières	1 631 530	354 708	1 986 238
28 Amortissement des immobilisations	(6 077 651)	(4 730)	(6 082 381)
Total de la classe 2 - Valeurs immobilisées	80 632 950	9 923 322	90 556 273
40 Fournisseurs et comptes rattachés	83 961	293	84 255
41 Redevables et comptes rattachés	285 628	158 764	444 392
42 Personnel et comptes rattachés	5	7	12
44 Etat et autres collectivités publiques	430 183	527 847	958 030
45 Comptabilité distincte rattachée	1 085 918	149 646	1 235 564
46 Débiteurs et créditeurs divers	631 568	252 519	884 087
47 Comptes transitoires ou d'attente	32 196	1 091	33 287
48 Comptes de régularisation	2 170 851	-	2 170 851
Total de la classe 4 - Comptes de tiers	4 720 311	1 090 166	5 810 478
50 Valeurs mobilières de placement	2 987	-	2 987
51 Trésor, établissements financiers et assimilés	1 768 069	144 897	1 912 967
54 Régies	1 109	-	1 109
55 Avances de trésorerie versées	4 229	200	4 429
58 Virements internes	106 853	-	106 853
Total de la classe 5 - Comptes financiers	1 883 247	145 097	2 028 345
TOTAL GENERAL	87 236 509	11 158 586	98 395 095

*hors Paris

Départements M52

Bilan au 31 décembre 2001 - Actif

(en milliers d'euros)

	Métropole*	D.O.M.	Total
20 Immobilisations incorporelles	74 395	11 710	86 105
21 Immobilisations corporelles	10 549 537	729 246	11 278 784
22 Immobilisations reçues en affectation	(59 575)	8 233	(51 342)
23 Immobilisations en cours	2 246 615	703 333	2 949 948
24 Immobilisations affectées, concédées, affermées...	112 488	-	112 488
26 Participations et créances rattachées à des participation	46 760	6 925	53 685
27 Autres immobilisations financières	248 725	54 075	302 800
28 Amortissement des immobilisations	(926 532)	(721)	(927 253)
Total de la classe 2 - Valeurs immobilisées	12 292 414	1 512 801	13 805 215
40 Fournisseurs et comptes rattachés	12 800	45	12 845
41 Redevables et comptes rattachés	43 544	24 203	67 747
42 Personnel et comptes rattachés	1	1	2
44 Etat et autres collectivités publiques	65 581	80 470	146 051
45 Comptabilité distincte rattachée	165 547	22 813	188 361
46 Débiteurs et créditeurs divers	96 282	38 496	134 778
47 Comptes transitoires ou d'attente	4 908	166	5 075
48 Comptes de régularisation	330 944	-	330 944
Total de la classe 4 - Comptes de tiers	719 607	166 195	885 802
50 Valeurs mobilières de placement	455	-	455
51 Trésor, établissements financiers et assimilés	269 540	22 089	291 630
54 Régies	169	-	169
55 Avances de trésorerie versées	645	30	675
58 Virements internes	16 290	-	16 290
Total de la classe 5 - Comptes financiers	287 099	22 120	309 219
TOTAL GENERAL	13 299 120	1 701 115	15 000 236

*hors Paris

Départements M52

Opérations de fonctionnement de l'exercice 2001 - Produits

(en milliers de francs)

	Métropole*	D.O.M.	Total
70 Produits des services du domaine et ventes diverses	202 481	3 260	205 741
71 production stockée	-	-	-
72 travaux en régie	1 700	-	1 700
73 impôts et taxes	15 734 288	1 201 104	16 935 392
74 dotations et participations	8 139 161	2 190 941	10 330 102
75 autres produits d'activité	1 312 194	52 724	1 364 918
76 produits financiers	108 666	16 850	125 516
77 produits exceptionnels	661 357	16 293	677 650
78 reprises sur amortissements et provisions	164 919		164 919
79 transferts de charges	486 614	1 193	487 806
Total de la classe 7 - Produits par nature	26 811 380	3 482 365	30 293 744
11 Résultats antérieurs	2 339 508	388 958	2 728 466
TOTAL GENERAL	29 150 888	3 871 322	33 022 210

Opérations de fonctionnement de l'exercice 2001 - Charges

(en milliers de francs)

	Métropole*	D.O.M.	Total
60 Achats et variation de stocks	331 260	23 191	354 451
61 Services extérieurs	1 884 453	221 729	2 106 182
62 Autres services extérieurs	1 560 474	65 630	1 626 104
63 Impôts, taxes et versements assimilés	68 321	12 698	81 020
64 Charges de personnel	3 492 732	617 810	4 110 542
65 Autres charges d'activité	10 827 896	1 704 831	12 532 727
66 Charges financières	1 170 729	187 939	1 358 668
67 Charges exceptionnelles	261 060	10 756	271 816
68 Dotations aux amortissements et provisions	3 104 529	291 877	3 396 407
Total de la classe 6 - Charges par nature	22 701 454	3 136 461	25 837 915
12 Résultats de fonctionnement de clôture	6 449 435	734 861	7 184 296
TOTAL GENERAL	29 150 888	3 871 322	33 022 210

*hors Paris

Départements M52

Opérations de fonctionnement de l'exercice 2001 - Produits

(en milliers d'euros)

		Métropole*	D.O.M.	Total
70	Produits des services du domaine et ventes diverses	30 868	497	31 365
71	production stockée	-	-	-
72	travaux en régie	259	-	259
73	impôts et taxes	2 398 677	183 107	2 581 784
74	dotations et participations	1 240 807	334 007	1 574 814
75	autres produits d'activité	200 043	8 038	208 080
76	produits financiers	16 566	2 569	19 135
77	produits exceptionnels	100 823	2 484	103 307
78	reprises sur amortissements et provisions	25 142	-	25 142
79	transferts de charges	74 184	182	74 366
Total de la classe 7 - Produits par nature		4 087 369	530 883	4 618 252
11	Résultats antérieurs	356 656	59 296	415 952
TOTAL GENERAL		4 444 024	590 179	5 034 204

Opérations de fonctionnement de l'exercice 2000 - Charges

(en milliers d'euros)

		Métropole*	D.O.M.	Total
60	Achats et variation de stocks	50 500	3 535	54 036
61	Services extérieurs	287 283	33 802	321 085
62	Autres services extérieurs	237 893	10 005	247 898
63	Impôts, taxes et versements assimilés	10 416	1 936	12 351
64	Charges de personnel	532 464	94 185	626 648
65	Autres charges d'activité	1 650 702	259 900	1 910 602
66	Charges financières	178 476	28 651	207 128
67	Charges exceptionnelles	39 798	1 640	41 438
68	Dotations aux amortissements et provisions	473 282	44 496	517 779
Total de la classe 6 - Charges par nature		3 460 814	478 150	3 938 965
11 et 12	Résultat de fonctionnement de clôture	983 210	112 029	1 095 239
TOTAL GENERAL		4 444 024	590 179	5 034 204

*hors Paris

Départements M52

Opérations d'investissement de l'exercice 2001 - Recettes

(en milliers de francs)

	Métropole*	DOM	Total
10 Dotation, fonds divers et réserves	1 282 684	97 114	1 379 798
13 Subventions d'investissement	714 496	369 192	1 083 688
16 Emprunts et dettes assimilées	3 063 588	373 416	3 437 004
18 Compte de liaison : affectation et subventions d'équipement	2 029 843	287 147	2 316 990
19 Différences sur réalisations d'immobilisations	42 475	4 730	
Total de la classe 1 - Capitaux permanents	7 133 086	1 131 599	8 217 480
20 Immobilisations incorporelles	36 625	-	36 625
21 Immobilisations corporelles	64 409	3 170	67 580
23 Immobilisations en cours	296 989	4 419	296 989
24 Immobilisations affectées, concédées, affermées ou mises à disposition	9 053	-	9 053
26 Participations et créances rattachées à des participations	5 009	-	5 009
27 Autres immobilisations financières	147 692	23 396	171 087
28 Amortissement des immobilisations	766 867	4 730	771 598
Total de la classe 2 - Valeurs immobilisées	1 326 643	35 715	1 357 939
TOTAL GENERAL	8 459 729	1 167 314	9 575 420

*hors Paris

Opérations d'investissement de l'exercice 2001 - Dépenses

(en milliers de francs)

	Métropole*	DOM	Total
10 Dotation, fonds divers et réserves	956	-	956
13 Subventions d'investissement	69 092	-	69 092
16 Emprunts et dettes assimilées	3 638 551	400 000	4 038 550
18 Compte de liaison : affectation et subventions d'équipement	3 096 465	347 520	3 443 985
19 Différences sur réalisations d'immobilisations	365 699	-	
Total de la classe 1 - Capitaux permanents	7 170 762	747 520	7 552 583
20 Immobilisations incorporelles	143 031	11 916	154 947
21 Immobilisations corporelles	772 425	48 541	820 966
23 Immobilisations en cours	4 443 927	739 010	4 443 927
24 Immobilisations affectées, concédées, affermées ou mises à disposition	14 271	-	14 271
26 Participations et créances rattachées à des participations	11 114	-	11 114
27 Autres immobilisations financières	268 986	5 206	274 192
28 Amortissement des immobilisations	1 709	-	
Total de la classe 2 - Valeurs immobilisées	5 655 463	804 673	5 719 417
TOTAL GENERAL	12 826 225	1 552 192	13 271 999

*hors Paris

Départements M52

Opérations d'investissement de l'exercice 2001 - Recettes

(en milliers d'euros)

	Métropole*	DOM	Total
10 Dotation, fonds divers et réserves	195 544	14 805	210 349
13 Subventions d'investissement	108 924	56 283	165 207
16 Emprunts et dettes assimilées	467 041	56 927	523 968
18 Compte de liaison : affectation et subventions d'équipement	309 448	43 775	353 223
19 Différences sur réalisations d'immobilisations	6 475	721	7 196
Total de la classe 1 - Capitaux permanents	1 087 432	172 511	1 259 943
20 Immobilisations incorporelles	5 583	-	5 583
21 Immobilisations corporelles	9 819	483	10 302
23 Immobilisations en cours	45 276	674	45 276
24 Immobilisations affectées, concédées, affermées ou mises à disposition	1 380	-	1 380
26 Participations et créances rattachées à des participations	764	-	764
27 Autres immobilisations financières	22 515	3 567	26 082
28 Amortissement des immobilisations	116 908	721	117 629
Total de la classe 2 - Valeurs immobilisées	202 245	5 445	207 017
TOTAL GENERAL	1 289 677	177 956	1 466 960

*hors Paris

Opérations d'investissement de l'exercice 2001 - Dépenses

(en milliers d'euros)

	Métropole*	DOM	Total
10 Dotation, fonds divers et réserves	146	-	146
13 Subventions d'investissement	10 533	-	10 533
16 Emprunts et dettes assimilées	554 693	60 980	615 673
18 Compte de liaison : affectation et subventions d'équipement	472 053	52 979	525 032
19 Différences sur réalisations d'immobilisations	55 750	-	55 750
Total de la classe 1 - Capitaux permanents	1 093 176	113 959	1 151 384
20 Immobilisations incorporelles	21 805	1 817	23 621
21 Immobilisations corporelles	117 755	7 400	125 155
23 Immobilisations en cours	677 472	112 661	677 472
24 Immobilisations affectées, concédées, affermées ou mises à disposition	2 176	-	2 176
26 Participations et créances rattachées à des participations	1 694	-	1 694
27 Autres immobilisations financières	41 007	794	41 800
28 Amortissement des immobilisations	261	-	261
Total de la classe 2 - Valeurs immobilisées	862 170	122 672	871 919
TOTAL GENERAL	1 955 345	236 630	2 023 303

*hors Paris

Départements M52

Opérations d'investissement de l'exercice 2001 - Dépenses

(en milliers de francs)

	Métropole*	DOM
10 Dotation, fonds divers et réserves	956	-
13 Subventions d'investissement	69 092	-
16 Emprunts et dettes assimilées	3 638 551	400 000
18 Compte de liaison : affectation et subventions d'équipement	3 096 465	347 520
19 Différences sur réalisations d'immobilisations	365 699	-
Total de la classe 1 - Capitaux permanents	7 170 762	747 520
20 Immobilisations incorporelles	143 031	11 916
21 Immobilisations corporelles	772 425	48 541
23 Immobilisations en cours	4 443 927	739 010
24 Immobilisations affectées, concédées, affermées ou mises à disposition	14 271	-
26 Participations et créances rattachées à des participations	11 114	-
27 Autres immobilisations financières	268 986	5 206
28 Amortissement des immobilisations	1 709	-
Total de la classe 2 - Valeurs immobilisées	5 655 463	804 673
TOTAL GENERAL	12 826 225	1 552 192

*hors Paris

Total

956

69 092

4 038 550

3 443 985

7 552 583

154 947

820 966

4 443 927

14 271

11 114

274 192

5 719 417

13 271 999

Départements M52

Opérations d'investissement de l'exercice 2001 - Dépenses

(en milliers d'euros)

	Métropole*	DOM
10 Dotation, fonds divers et réserves	146	-
13 Subventions d'investissement	10 533	-
16 Emprunts et dettes assimilées	554 693	60 980
18 Compte de liaison : affectation et subventions d'équipement	472 053	52 979
19 Différences sur réalisations d'immobilisations	55 750	-
Total de la classe 1 - Capitaux permanents	1 093 176	113 959
20 Immobilisations incorporelles	21 805	1 817
21 Immobilisations corporelles	117 755	7 400
23 Immobilisations en cours	677 472	112 661
24 Immobilisations affectées, concédées, affermées ou mises à disposition	2 176	-
26 Participations et créances rattachées à des participations	1 694	-
27 Autres immobilisations financières	41 007	794
28 Amortissement des immobilisations	261	-
Total de la classe 2 - Valeurs immobilisées	862 170	122 672
TOTAL GENERAL	1 955 345	236 630

*hors Paris

Total

146 7

10 533

615 673

525 032

1 151 384

23 621

125 155

677 472

2 176

1 694

41 800

871 919

2 023 303

METHODOLOGIE

AVERTISSEMENT

L'instruction comptable provisoire M52 a été expérimentée par seize départements en 2001. Les données de ces départements ont été présentées selon une double optique :

- pour assurer l'homogénéité des résultats, ces données ont fait l'objet d'une conversion en M51,
- une fiche financière spécifique propose par ailleurs une exploitation proche des méthodes transposées du plan comptable général de 1982.

I - LE REGIME ADMINISTRATIF DES COLLECTIVITES LOCALES

On désigne par collectivités territoriales les régions, les départements et les communes. En 1982, le régime administratif des collectivités locales a été modifié par la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions qui supprime toute forme de tutelle *a priori*, sur les décisions des collectivités locales.

Le statut particulier de la Corse a été renforcé par la loi n° 91428 du 13 mai 1991 qui lui confère d'importantes compétences nouvelles et des ressources fiscales indirectes différentes de celles des régions du continent. En réalité, la Corse n'est plus juridiquement une région au sens de collectivité locale, mais une collectivité territoriale à statut unique.

Par ailleurs, succédant au district de la région parisienne, la région Ile-de-France comporte également des spécificités budgétaires.

II - LES DOCUMENTS BUDGETAIRES ET COMPTABLES

Le principe de la séparation des ordonnateurs et des comptables se traduit, dans l'exécution des budgets des collectivités territoriales, par une différenciation entre opérations administratives et opérations comptables et, en conséquence, par la tenue d'une double comptabilité : comptabilité administrative de l'ordonnateur, comptabilité financière du comptable du Trésor.

Ces comptabilités décrivent les opérations réalisées au cours d'un exercice. A la clôture de celui-ci, les opérations sont regroupées dans un compte administratif pour l'ordonnateur, dans un compte de gestion pour le comptable.

A la différence du compte administratif qui se limite à la transcription de la seule exécution budgétaire, le compte de gestion présente une comptabilité en partie double, comprenant des comptes de tiers et financiers, ainsi qu'un bilan de fin d'exercice. Il offre ainsi une vision exhaustive de la situation financière de la collectivité.

Les budgets locaux s'exécutent en gestion, c'est-à-dire que les comptes doivent décrire les opérations réalisées au cours d'une seule année dont toutefois le 31 décembre est prolongé fictivement jusqu'au 31 janvier de l'année suivante pour les opérations de fonctionnement, de manière à permettre le rattachement à la gestion des opérations déjà engagées.

- **La section de fonctionnement** retrace toutes les opérations concernant l'exploitation, autrement dit la gestion courante des services.

Sont inscrits notamment :

1) *en produits* : les impôts directs et indirects, les dotations versées par l'Etat, les ressources d'exploitation et du domaine, les produits financiers ;

2) *en charges* : les achats de fournitures et de services, les frais de personnel, les allocations et subventions versées, les frais financiers (intérêts de la dette notamment).

Les budgets locaux doivent être votés en équilibre. Les produits de fonctionnement doivent donc être égaux ou supérieurs aux charges de fonctionnement. La section de fonctionnement fait ainsi apparaître un solde qui permet le financement d'une fraction des dépenses d'équipement. Il figure, à ce titre, dans la section d'investissement qui inclut également d'autres recettes, telles que les subventions et les emprunts.

- **La section d'investissement** retrace toutes les opérations en capital, autrement dit les opérations de dépenses ou de recettes qui accroissent ou diminuent la valeur du patrimoine.

Figurent :

1) *En recettes* :

- les recettes d'origine interne (excédents de fonctionnement virés en section d'investissement, amortissements et provisions, ...)
- les recettes d'origine externe, constituées pour l'essentiel de subventions et d'emprunts.

2) *En dépenses* :

- les dépenses directes d'investissement (acquisitions mobilières et immobilières, travaux neufs, grosses réparations) ;
- les dépenses indirectes d'investissement (remboursements de la dette en capital, subventions versées...).

La différence entre les recettes d'investissement et les dépenses d'investissement augmente ou diminue le fonds de roulement selon les résultats de l'année.

- **La situation des éléments patrimoniaux** des départements apparaît dans le bilan qui présente :

- à l'actif, l'ensemble des biens meubles et immeubles
- au passif, l'ensemble des ressources, notamment les subventions, les dettes.

III -LES CONCEPTS DE L'ANALYSE FINANCIERE OPEREE PAR LA DIRECTION GENERALE DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

L'analyse financière ne peut être rapprochée sans précaution des données de la Comptabilité économique nationale.

En effet, le champ d'application des travaux de la Direction Générale de la Comptabilité publique n'est pas identique à celui retenu par la Comptabilité économique nationale.

Par ailleurs, les concepts sur lesquels s'appuie l'analyse financière opérée par la Direction Générale de la Comptabilité publique méritent d'être précisés pour éviter toute erreur d'interprétation.

- **En ce qui concerne le champ d'application**, la définition des collectivités locales retenue par la Comptabilité économique nationale est, à la fois, restrictive puisqu'elle ne comporte pas les collectivités à vocation spécialisée (leurs opérations sont retracées dans le compte des entreprises non financières) et spécifique puisqu'elle ne coïncide pas avec la définition administrative traditionnelle des collectivités locales. Elle comporte des organismes tels que les chambres de Commerce, de Métiers et d'Agriculture.

- **En ce qui concerne les concepts**, l'analyse opérée dans le présent volume permet :

- de mesurer les flux des dépenses et des recettes de chaque exercice ;
- de suivre l'évolution des principales rubriques des comptes de fonctionnement et d'investissement ;
- de dégager certaines données de référence, notamment l'autofinancement, issu de l'exploitation des données en optique M51 et la capacité d'autofinancement, issue de l'exploitation des données en optique M52. Ces éléments traduisent la capacité réelle des collectivités locales à couvrir une partie de leurs dépenses d'investissement à l'aide de leurs ressources réelles propres.

Ces éléments sont calculés après élimination des principales opérations comptables d'ordre qui ne correspondent ni à des recettes, ni à des dépenses effectives, mais seulement à des transferts d'un compte à un autre sans modifier le montant global des recettes et dépenses. Ainsi, par exemple, les dotations pour amortissement ne sont pas considérées comme des charges réelles venant grever l'autofinancement ou la capacité d'autofinancement.

Les notions d'autofinancement brut et de capacité d'autofinancement ne doivent pas être confondues avec l'épargne brute définie par la Comptabilité économique nationale. Celle-ci est le solde du compte "d'affectation" dont les ressources comprennent notamment les subventions d'équipement. Elle diffère, ne serait-ce que par ce mode de calcul des subventions, de l'excédent d'exploitation ordinaire des comptabilités locales.

A cet égard, il faut également souligner que les dépenses d'investissement de la section d'investissement des collectivités locales ne recouvrent pas les mêmes données que celles figurant au compte de capital des agents économiques, c'est-à-dire la "formation brute de capital fixe" et les achats de terrains et d'immeubles. La section d'investissement des collectivités locales reprend ces éléments mais elle y ajoute des opérations financières (remboursements d'emprunts, prêts, avances accordées...) qui apparaissent seulement dans les comptes financiers des agents de la Comptabilité nationale.

Mais, quels que soient les écarts qui apparaissent entre les analyses ci-après et les résultats du compte du sous-agent "collectivités locales" de la Comptabilité économique nationale, il reste que les deux séries de travaux sont établies grâce à l'exploitation exhaustive des comptes individuels de gestion tenus par les comptables du Trésor.

LEXIQUE

Annuité de la dette

L'annuité de la dette est composée du montant des intérêts des emprunts qui constituent une des charges de la section de fonctionnement, et du montant du remboursement du capital qui figure parmi les dépenses indirectes d'investissement. L'addition de ces deux montants, et éventuellement du montant des règlements effectués au titre des engagements de paiement par annuités, permet de mesurer le poids exact de la dette à long et moyen terme pour les collectivités.

Autofinancement brut

L'autofinancement brut est égal à l'excédent des produits réels de fonctionnement de l'exercice sur les charges réelles de fonctionnement de l'exercice. Ce solde comprend en conséquence les dotations pour amortissements et provisions et le prélèvement sur la section de fonctionnement mais non les travaux réalisés par la collectivité pour elle-même. Il constitue la capacité d'autofinancement des investissements, capacité qui a pu n'être que partiellement utilisée au cours de l'exercice.

Besoin de financement

Le besoin de financement correspond à l'excédent des dépenses d'investissement sur les recettes d'investissement augmentées de l'autofinancement, hors opérations de dettes.

Capacité d'autofinancement

Excédent des produits réels de fonctionnement sur les charges réelles de fonctionnement, dont le montant permet de couvrir tout ou partie des dépenses réelles d'investissement (en priorité le remboursement d'emprunts et, pour le surplus, les dépenses d'équipement).

Concours financiers de l'Etat

L'Etat verse des concours financiers importants aux collectivités locales.

D'après la loi de finances ces concours sont les suivants :

a) Prélèvements sur les recettes de l'Etat :

- dotation globale de fonctionnement (DGF)
- fonds de compensation de la TVA (FCTVA)
- autres prélèvements.

b) Subventions de fonctionnement :

- dotation générale de décentralisation (DGD),
- remboursement de l'exonération temporaire de taxe foncière sur les propriétés bâties,
- autres subventions.

c) Subventions d'équipement :

- dotation globale d'équipement (D.G.E.),
- dotation régionale d'équipement des lycées (DRES)
- dotation départementale d'équipement des collèges (DDEC),
- subventions spécifiques.

Il convient de rappeler que les masses budgétaires et les évolutions des concours financiers de l'Etat présentées dans cette brochure rendent compte des sommes comptabilisées par les départements. Ainsi, des écarts peuvent apparaître entre les montants et les évolutions votés au Budget de l'Etat d'une part et ceux enregistrés dans les comptes de gestion des collectivités territoriales, d'autre part. Ces différences tiennent essentiellement aux décalages temporels entre la consommation des crédits du Budget de l'Etat et leur comptabilisation au niveau local, notamment en fin d'exercice.

Définitives (opérations)

Les opérations définitives sont celles qui ne feront pas l'objet d'un remboursement ultérieur ou qui ne sont pas elles-mêmes le remboursement d'un versement antérieur. Elles excluent tous les flux qui font varier dans un sens ou un autre, la dette : emprunts, créances, remboursements du capital, versements correspondant à des engagements inscrits au passif de l'organisme, mouvements de trésorerie ...

Dette à long et moyen terme en fin d'exercice

Cette dette correspond au capital restant dû au 31 décembre de l'année considérée sur le montant des emprunts contractés pour une durée supérieure à deux ans et sur les dettes à long et moyen terme contractées sans réception préalable de fonds (engagement de verser des subventions par annuités).

Dotation générale de décentralisation (DGD)

L'article 102 de la loi du 2 mars 1982 a prévu que l'accroissement des charges résultant du transfert de compétences de l'Etat aux collectivités locales sera compensé par un transfert de ressources.

La loi du 7 janvier 1983 a précisé que ce transfert simultané de ressources serait effectué, pour moitié au moins, par transfert d'impôts d'Etat et pour le solde par le versement d'une dotation budgétaire : celle-ci constitue la dotation générale de décentralisation.

Dotation globale de fonctionnement (DGF)

La dotation globale de fonctionnement, instituée par la loi du 3 janvier 1979, est un prélèvement opéré sur le budget de l'Etat et distribué aux collectivités locales pour la première fois en 1979.

Elle a succédé au versement représentatif de la taxe sur les salaires (VRTS) versé par l'Etat aux collectivités locales jusqu'en 1977, en remplacement de la taxe locale supprimée en 1968.

Son montant est prélevé avec une garantie de progression minimale sur les recettes de TVA, selon un mode de prélèvement et de répartition fixé chaque année par la loi de finances.

Elle n'est pas versée aux régions sauf pour la région Ile-de-France du fait de ses spécificités statutaire et budgétaire.

Dotation globale d'équipement (DGE)

La dotation globale d'équipement a été créée par l'article 103 de la loi du 2 mars 1982.

Ce versement libre d'emploi, est effectué chaque année par l'Etat aux communes, départements, et à leurs regroupements, ainsi qu'à la région Ile-de-France qui bénéficie d'une dotation pour les lycées en agglomérations nouvelles.

Dotation régionale d'équipement scolaire (DRES)

Dotation départementale d'équipement des collèges (DDEC)

A compter du 1er janvier 1986, les dépenses d'investissement et de fonctionnement (hors dépenses pédagogiques et de personnel restant de la compétence de l'Etat) des établissements scolaires du second degré sont prises en charge par la région pour les lycées et établissements de niveau équivalent, par le département pour les collèges.

Si le transfert de compétences en matière de fonctionnement est financé dans le cadre de la DGD versée aux collectivités locales, en matière d'investissement il entraîne, conformément aux articles 16 et 17 de la loi du 22 juillet 1983 modifiée, la création :

- d'une dotation régionale d'équipement scolaire attribuée aux régions en fonction de critères objectifs reflétant la capacité d'accueil des établissements (lycées) et l'évolution de la population scolarisable ;

- d'une dotation départementale d'équipement des collèges attribuée aux départements à partir d'enveloppes régionales définies selon les mêmes critères que ci-dessus, par l'intermédiaire de la conférence des présidents de conseils généraux ou, à défaut d'accord, par le préfet de région.

Ecart type

Il mesure la dispersion des valeurs par rapport à la moyenne.

Emprunts

Les emprunts correspondent au volume global des emprunts à plus de un an contractés pendant l'exercice.

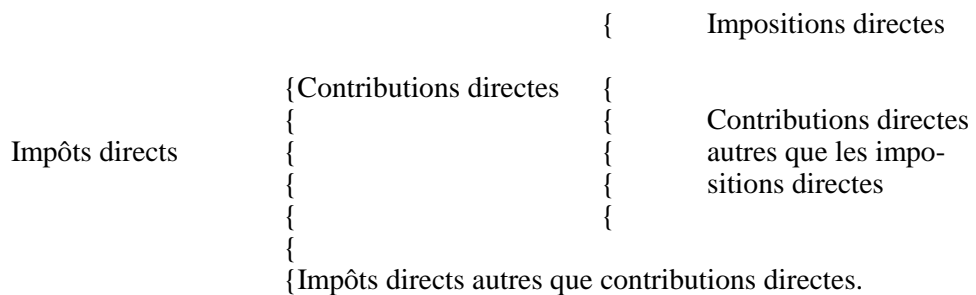
Excédent brut de fonctionnement

Ce solde intermédiaire de gestion correspond à l'excédent des produits sur les charges de fonctionnement hors opérations financières et exceptionnelles.

Fiscalité directe

Pour éviter des confusions entre des termes voisins mais qui recouvrent des réalités légèrement différentes, les notions d'impôts directs, de contributions directes et d'impositions directes sont précisées ici.

Ces différentes rubriques s'articulent de la façon suivante :



Les impôts directs regroupent donc l'ensemble de la fiscalité directe ;

Les impositions directes (qui correspondent aux « impôts locaux ») constituent l'essentiel de la fiscalité directe locale :

- la taxe foncière sur les propriétés bâties
- la taxe foncière sur les propriétés non bâties
- la taxe d'habitation
- la taxe professionnelle

Les subventions fiscales, les attributions des fonds de péréquation et de solidarité, ainsi que les dotations de compensation au titre des taxes foncières et de la taxe professionnelle, sont enregistrées dans la rubrique "contributions directes autres que les impositions directes".

Fiscalité indirecte

Les impôts indirects occupent une place importante dans la fiscalité des collectivités territoriales.

Parmi eux, on peut citer :

- la taxe sur les permis de conduire ;
- la taxe additionnelle aux droits de mutation ;
- la taxe sur les cartes grises ;
- l'octroi de mer ;
- taxes indirectes spécifiques à la Corse et aux départements d'outre-mer : taxes sur le tabac, sur les carburants et sur le rhum.

Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)

Le fonds de compensation pour la TVA a pour objet la compensation par l'Etat aux collectivités locales, à leurs groupements et à leurs services, de la TVA acquittée sur leurs investissements.

Pour le calcul des attributions au titre du FCTVA sont prises en compte les dépenses d'équipement (acquisitions et travaux) des organismes locaux durant l'avant-dernière année (hors achats de terrains et subventions spécifiques de l'Etat perçues), pour lesquelles la TVA n'a pas pu être récupérée d'une autre manière. Mise en oeuvre progressivement, cette compensation est intégrale depuis 1981.

Les ressources de ce fonds sont constituées par un prélèvement sur recettes de l'Etat.

Les organismes locaux bénéficiaires sont les collectivités locales, leurs groupements et leurs services, mais aussi les organismes aménageurs ayant passé convention avec elles et ne récupérant pas directement la TVA.

Fonds de roulement en fin d'exercice

Le fonds de roulement en fin d'exercice résulte de l'excédent des valeurs réalisables et disponibles sur les dettes à court terme figurant au bilan de clôture de l'exercice. Il correspond au résultat global et cumulé des opérations budgétaires de l'exercice.

Immobilisations financières

Il s'agit des prêts, avances et créances à long et moyen terme. Cette rubrique retrace les créances dont la date d'exigibilité est postérieure à l'exercice d'origine du prêt.

Intérêts des emprunts

Les intérêts des emprunts sont les intérêts de la dette à long terme et ceux de la dette à moins de deux ans, qui fait partie, non des capitaux permanents, mais des opérations de trésorerie et qui peut également donner lieu à des paiements d'intérêts.

Investissement (dépenses)

Les dépenses définitives d'investissement s'entendent hors remboursements d'emprunts et immobilisations financières (voir plus haut la définition des *opérations définitives*)

Les dépenses réelles d'investissement intègrent les remboursements d'emprunts et les immobilisations financières.

Investissement (recettes)

Les recettes définitives d'investissement s'entendent hors remboursements de prêts et avances (voir plus haut la définition des *opérations définitives*)

Les recettes réelles d'investissement intègrent les remboursements d'emprunts et les immobilisations financières.

Les recettes totales d'investissement sont les recettes réelles d'investissement augmentées de l'autofinancement brut.

Marge d'autofinancement courant (MAC)

Autofinancement brut diminué des remboursements de dettes en capital. En M51, la marge d'autofinancement courant mesure la capacité de la collectivité à financer ses dépenses d'investissements grâce à ses ressources propres, une fois acquittée la charge obligatoire de la dette.

Ce ratio doit être analysé avec précaution, car il peut être affecté dans une large mesure par des mouvements de renégociation d'emprunts se traduisant par un gonflement artificiel des masses enregistrées en emprunts et en remboursements en capital.

Médiane

La médiane est la valeur telle que 50 % de la population observée se situe sous cette valeur et 50 % au dessus.

Potentiel fiscal

Indicateur de richesse fiscale, calculé par la Direction Générale des Collectivités Locales, pris en compte dans la dotation globale de fonctionnement. Le potentiel fiscal d'un département est égal à la somme que produiraient les quatre taxes directes de cette collectivité si les taux d'imposition qu'elle appliquait à ces quatre taxes étaient égaux aux taux moyens nationaux, les bases utilisées étant les bases brutes servant à l'assiette des impositions départementales. Il est majoré du montant, pour la dernière année connue, de la compensation prévue au I du D de l'article 44 de la loi de finances pour 1999 (n° 98-1266 du 30 décembre 1998).

Quartiles

Les quartiles divisent la population statistique en quatre groupes représentant 25 % de celle-ci. Le 2nd quartile est la médiane et le 4^{ème} quartile représente la population totale. L'étude des quartiles permet de mieux apprécier la dispersion de la population statistique.

Subventions en annuités (versées)

Les subventions en annuités correspondent à l'engagement pris par une collectivité de procéder à un versement régulier, au cours de plusieurs exercices, de subventions à une autre collectivité.

Trésorerie

Disponibilités : solde débiteur du compte au Trésor

Créances à court terme : soldes débiteurs des comptes des classes 4 et 5 (sauf compte au Trésor).

Dettes à court terme : soldes créditeurs des comptes des classes 4 et 5

Trésorerie nette

Solde du compte au Trésor diminué des crédits de trésorerie.

